

ABONNEMENTS :		
	Quotidien	Mois
Ville	\$4.00	\$1.00
Campagne	5.00	1.50
Etranger	6.00	2.00
Union postale	8.00	2.00
(Payable d'avance)		

Le Canada

Rédaction
73 rue Saint-
Jacques
Service de nuit.

Montreal
Ain 3053
058-3059

VOL. XIV — No 138.

Beau et chaud.

MONTREAL, JEUDI 14 SEPTEMBRE 1916.

Température: Minimum 56; Maximum 76

PRIX: DEUX SOUS.

LA BATAILLE FAIT RAGE AU NORD DE LA SOMME

HIER, LES TROUPES FRANÇAISES ONT PRIS TOUT UN PUISSANT
SYSTEME DE TRANCHÉES ORGANISEES. — LES ALLE-
MANDS ATTAQUENT AVEC VIOLENCE, MAIS
ILS SONT PARTOUT REPOUSSES

2,300 PRISONNIERS EN DEUX JOURS.

Paris, 13. — Au nord de la Somme, les Français ont élargi leurs positions en face de Comblès et ils ont pris d'assaut des nouvelles tranchées au sud de la ferme Le Priez, dit le communiqué officiel publié ce soir par le ministère de la guerre. Après des attaques désespérées, les Allemands ont repris une ferme, dans le bois l'Abbé, et la côte 76. Les deux positions ont ensuite été prises par les Français qui ont maintenu tous leurs gains sur le centre et sur la droite.

Le total des prisonniers pris hier et aujourd'hui est de 2,300. Dix canons et quarante mitrailleuses ont aussi été capturés. Voici la teneur du communiqué:

"Au nord de la Somme, nous avons passablement agrandi nos positions sur une partie de notre front en face de Comblès, et nous avons pris d'assaut, au sud de la ferme Le Priez, un système complet de tranchées puissamment organisées.

"Il y a eu une lutte désespérée aujourd'hui sur notre centre et sur notre aile droite, où les Allemands ont fait des efforts énergiques pour reprendre le terrain perdu. Par une violente attaque contre une ferme du bois l'Abbé, deux régiments allemands ont réussi à reprendre cette ferme, mais le retour irrésistible de nos troupes à l'offensive rejeta l'ennemi de sa position, que nous occupons maintenant complètement.

"La côte 76, au sud, a aussi été l'objet de plusieurs tentatives ennemies, mais après une série de corps à corps, notre infanterie a maintenu tous ses gains.

"Le nombre de prisonniers valides pris hier et aujourd'hui dépasse 2,300. Un important butin a été abandonné par l'ennemi et jusqu'à présent, les troupes françaises ont capturé dix canons, y compris plusieurs lourdes pièces, et environ quarante mitrailleuses dans le secteur de Bouchavesnes seulement.

"Au sud de la Somme, le duel d'artillerie s'est continué avec activité dans la région de Vermandovillers et Chaulnes.

"Sur la rive droite de la Meuse, (secteur de Verdun), après une intense préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué nos positions que nous avons capturées récemment à l'est de Fleury. Ils ont été complètement repoussés nous laissant soixante-dix prisonniers.

"Il n'y a rien d'important à rapporter sur le reste du front".

LES ROUMAINS PRENNENT DES PRISONNIERS ET DES CANONS

Le communiqué d'aujourd'hui est plutôt obscur, ne relatant que des engagements d'avant-gardes. — Un détachement ennemi est repoussé.

Bucarest, via Londres, 14. — Le communiqué officiel d'aujourd'hui dit:

"Il y a eu de légères escarmouches sur les fronts nord et nord-ouest. Nous avons pris 378 prisonniers.

"Sur le front sud, il y eut un échange de feu d'artillerie le long du Danube, tandis que dans la région de Dobrudja nous sommes en contact avec l'ennemi sur tout le front. Il y eut de vifs engagements entre patrouilles et avant-gardes.

"Un détachement ennemi qui avait avancé le long du Danube, a été repoussé par une contre-attaque, abandonnant huit canons allemands.

COMMUNIQUE SERBE

Salonique, via Londres, 13. — Communiqué officiel serbe:

"Les Serbes ont commencé un violent duel d'artillerie hier. Sur plusieurs points du front, les Serbes ont expulsé les Bulgares de leurs positions avancées qui ont été occupées par notre infanterie.

"Les contre-attaques bulgares, livrées au cours de la nuit, ont été complètement repoussées, tandis qu'au contraire les attaques serbes ont été très heureuses".

COMMANDANT DANS LE DABRUDJA

Londres, 14. — Les derniers communiqués officiels ne jettent que peu de lumière sur la situation dans la région de Dabrudja, en Roumanie. Il n'y a aucune nouvelle des troupes russes sur ce théâtre.

Le fait que les Roumains attachent une grande importance sur les opérations dans la province de Dabrudja est indiqué par la déclaration que le général Averesco, ancien ministre de la guerre de Roumanie et le plus distingué soldat du royaume qui a entrepris la brillante invasion de la Transylvanie, a été transféré du front nord au commandement dans la Dabrudja. Le général Averesco est une autre illustration du monde militaire; il a débuté dans l'armée roumaine il y a quarante ans, comme cavalier.

Le commandement du front de la Transylvanie a été confié au général Oranikiano, qui est aussi un ancien chef de l'état-major et ministre de la guerre.

SA DEMISSION EST ACCEPTEE

LE ROI CONSTANTIN A ACCEPTE
LA DEMISSION DU CABINET
ZAIMIS. — UN PARTISAN DE
VENIZELLOS CHARGE DE FOR-
MER UN NOUVEAU CABINET.

Athènes, via Londres, 13. — Le roi Constantin a accepté la démission du premier ministre Zaimis et de son cabinet et il a demandé à M. Dimitracopoulos, ancien ministre de la justice de former un nouveau cabinet.

M. Dimitracopoulos est un partisan de la politique de l'ex-premier ministre Venizelos. Il a exprimé l'opinion qu'une fois la Roumanie en guerre, il était temps pour la Grèce d'abandonner sa neutralité.

UNE NOUVELLE VICTIME

LA LISTE DES MORTS DANS LA
CATASTROPHE DU PONT DE
QUEBEC EST PORTEE A TREI-
ZE NOMS. — LA NOUVELLE
VICTIME EST UN CANADIEN
DU COMTE CHAMPLAIN.

Québec, Qué., 13. — Une autre victime a été ajoutée à la liste, déjà longue, des morts dans la tragédie du pont de Québec, survenue lundi dernier. Cela porte le total des victimes à treize.

La nouvelle victime est J. Thiffault, de St-Adolphe, comté Champlain. On l'avait d'abord rapporté sauvé, mais d'après une enquête à sa maison de pension, on a prouvé qu'il n'avait pas été vu depuis la catastrophe.

ECRASEE PAR UN TRAIN A SAINT-JEAN

UNE FEMME EST AFFREUSE-
MENT MUTILEE, HIER AVANT-
MIDI.

St-Jean, 13. — Un fatal accident vient d'arriver à la traversée de la rue Queen, du chemin de fer du Grand Tronc. Madame Louis Dulude, de cette ville, a été frappée par le train du Delaware and Hudson Ry., arrivant à St-Jean à 10.50 heures a.m. et tuée instantanément. D'après les renseignements qu'on a pu obtenir jusqu'ici, l'accident est dû au fait que la malheureuse s'est engagée sur la traversée à niveau du chemin de fer, en arrière d'un convoi de marchandises qui descendait, ce qui l'a empêché d'apercevoir le train arrivant en sens contraire, à toute vapeur. Le corps de la victime, affreusement mutilé, a été transporté à la morgue de M. O. Langlois. Il y aura enquête du coroner. Mme Dulude était âgée d'environ cinquante ans.

ATTACHE ENNEMIE REPOUSSEE

LES TEUTONS N'ONT LIVRE
QU'UNE SEULE ATTAQUE SUR
LE FRONT ANGLAIS ET ILS
ONT ETE REPOUSSES AVEC DE
LOURDES PERTES.

Londres, 13. — Le ministre de la guerre a publié ce soir le communiqué officiel suivant:

"La situation générale n'est pas changée. Une attaque, faite hier soir contre nos lignes dans la direction de la ferme Moquette, a été arrêtée par notre feu et l'ennemi a été repoussé vers ses tranchées avec des pertes considérables."

LE DELEGUE DE LA FRANCE

LE Dr. D'ARGENT, DELEGUE
FRANCAIS A LA CONVENTION
CANADIENNE DES DENTISTES,
ARRIVE A NEW-YORK, HIER.

New-York, 13. — Le Dr D'Argent, délégué français à la convention canadienne des dentistes, est arrivé ici, aujourd'hui, sur le navire de la ligne française "La Touraine", venant de Bordeaux. Quatre dentistes américains et quelques gardes-malades qui faisaient partie du corps d'ambulance américaine sur le front occidental, étaient aussi sur le navire.

L'OFFENSIVE FRANÇAISE SE POURSUIT AVEC SUCCES

Les opérations d'aujourd'hui, sur la Somme, ont été couronnées de succès. — Calme sur le front anglais. — Les opérations dans les Carpathes et dans les Balkans.

Au nord de Péronne, les Français maintiennent avec ténacité le saillant qu'ils ont capturé aux Allemands vers l'ouest du chemin Béthune-Péronne, près de Bouchavesnes. Ils occupent aussi la ville de Bouchavesnes, qui est intacte, et d'autres points le long de la ligne capturée dans l'offensive commencée mardi. En plus, un système complet de puissantes tranchées organisées a été enlevé aux Allemands au sud de la ferme Le Priez, au nord du chemin courant vers l'ouest, de Rancourt à Comblès; cela menace gravement la ville de Comblès.

La bataille dans la région de Bouchavesnes a été des plus sanglantes. S'étant aperçus que les Français avaient coupé leur ligne de communication de Péronne vers le nord, les Allemands ont lancé de violentes attaques contre le bois l'Abbé et la côte 76, au sud de Bouchavesnes, et ils ont réussi à récupérer ces deux positions. Les Français, néanmoins, ont retourné à l'attaque avec vigueur et, après une violente lutte, ils ont finalement chassé les Allemands et ils conservent maintenant le terrain conquis. Dans les deux derniers jours de bataille, plus de 2,300 prisonniers allemands et un grand nombre de mitrailleuses ont été capturés.

Sur la partie du front de la Somme détenue par les Anglais, la situation n'est pas changée. Au sud de la Somme, les duels d'artillerie lourde continuent dans la région de Chaulnes. Paris signale que les Français ont repoussé une attaque allemande près de Fleury, dans la région de Verdun.

Une violente bataille se déroule sur tout le front de la Macédoine, mais on ne signale aucun changement important dans les positions. Les Italiens se sont jetés dans la mêlée à l'ouest de la rivière Vardar. Rome annonce que près du lac Butkovo, ils ont repoussé des détachements bulgares au-delà du chemin Demir Hissar-Doiran.

Les Anglais, qui ont traversé la rivière Struma, au sud du lac Takino, ont fait de nouveaux efforts pour avancer et il n'y a eu aucun important changement dans cette région.

Les opérations continuent vivement dans la région de Dabrudja, en Roumanie, où chacun des partis opposés réclame des succès. En Transylvanie, les Allemands ont opéré leur jonction avec les Autrichiens qui ne pouvaient opposer une résistance efficace aux Roumains envahisseurs.

La bataille se continue avec violence dans les Carpathes où les Russes maintiennent toutes leurs positions conquises récemment. Berlin réclame aussi quelques légers succès dans cette région.

LE KAISER VA VOIR SON ŒUVRE DE DESTRUCTION

Guillaume II est allé à Dinant et a pu se rendre compte de ce que ses barbares ont accompli.

Paris, 12. — La "Libre Belgique", reproduite par le "Journal des Débats", raconte une visite déjà ancienne, — mais qui vaut d'être notée, — que le kaiser fit à la malheureuse ville de Dinant, l'une des premières victimes de la féroce destruction.

Le kaiser venait admirer l'œuvre de destruction accomplie sous ses ordres. Lui et sa suite sont venus de Charleville, où se trouvait le grand quartier général allemand, dans cinq automobiles de luxe.

A trois heures précises, le cortège traversait le pont, où une cinquantaine de landsturmens s'étaient à la hâte alignés sur deux rangs. Il s'arrêta au "Soldatenheim" du quai de la Meuse où le colonel commandant la ville alla prendre place dans la première voiture, celle qui contenait l'empereur.

Ce commandant militaire, nommé Beeger, est un vieillard à barbe blanche et au regard mauvais; l'aménité de son caractère et la douceur de ses procédés lui ont valu de la part de ses subordonnés le surnom de "Stachelrath" (fil de fer barbelé).

Nanti de ce fléau, le kaiser s'en alla à toute allure, toujours suivi des quatre autos remplies d'officiers supérieurs et de soldats et par le quartier Saint-Jacques gagna la citadelle.

Quelqu'un qui fut étonné de voir arriver cette kyrielle de manteaux gris et de casquettes plates, c'est Djosef, le gardien de la citadelle. On lui glissa deux mots à l'oreille pour le renseigner sur l'importance des visiteurs et lui indiquer ce qu'on attendait de lui.

On ne voulait pas voir les vitrines consciencieusement vidées, par qui l'on devine, de leurs pistolets et de leurs fusils à pierre; on voulait simplement monter à la terrasse et contempler de cette hauteur ce que fut le pauvre Dinant.

Djosef, muet comme une carpe, indiqua la terrasse, et le kaiser eut sous les yeux le spectacle poignant de la ville détruite.

"C'est regrettable, daigna-t-il murmurer, mais pourquoi la population civile s'est-elle mêlée de choses militaires?"

Ceux qui se sont ainsi "mêlés de choses militaires" ce sont notamment une femme de quatre-vingt-quatre ans et un bébé de trois mois, massacrés dans les bras de sa mère.

Le gardien de la citadelle reçut 10 marks de pourboire, et les cinq autos descendirent en ville à toute allure pour regagner ensuite Charleville.

UNE NOTE PERSONNELLE DU KAISER

ELLE EST ADRESSEE AU PRESIDENT WILSON.

Washington, 13. — Une note personnelle de l'empereur Guillaume au président Wilson, répondant à l'appel fait par ce dernier au sujet des mesures à prendre pour sauver les Polonais de la famine, a été reçue aujourd'hui au département d'Etat. Cette note a été envoyée à Washington par l'ambassadeur Gerard, sans avoir été publiée.

L'ŒUVRE DES PIRATES

UN AUTRE NAVIRE NORVEGIEN
A ETE COULE LUNDI.

Londres, 13. — Les Lloyd annoncent que le navire norvégien "Kong-Ring" a été coulé lundi. Son équipage a été sauvé.

Le "Kong-Ring" est un vaisseau d'une capacité de 1,611 tonnes. Son propriétaire résidait à Christiania.

LA SITUATION EN GRECE

M. DIMITRACOPULOS N'ACCEP-
TERA LE POUVOIR QUE SUIVANT
L'ATTITUDE DES AM-
BASSADEURS DE L'ENTENTE.

Londres, 14. — Des dépêches spéciales d'Athènes disent que l'ancien ministre de la Justice, M. Dimitracopoulos, après en être venu à une entente avec le roi, exposera ses vues aux ambassadeurs de l'Entente et acceptera, suivant leur attitude, s'il acceptera le pouvoir.

DECES DE SIR NEUMANN

Londres 14. — Sir Sigmund Neumann, fameux financier et amateur de chevaux du Sud-africain est mort hier à Bournemouth. Il est né en 1857 et a été créé baron en 1912.

ARRIVAGES

Arr. A De
La Touraine New-York
Sardinia Boston
Calabria Gibraltar

Faire des Conserves CELA TACHE LES MAINS SNAP

Enlève les taches de fruits et de légumes — tient la peau souple et douce. Très bon aussi pour ustensiles de cuisine. N'acceptez pas autre chose — cherchez la marque "Snap" sur chaque boîte. 15c. Chez tous les vendeurs.

LE JAPON N'A PAS ATTAQUE LA SOVERAINETE DE LA CHINE

C'est ce que déclare le ministre des affaires étrangères du Japon. — Le département d'Etat poursuivra ses recherches au sujet des demandes de réparation imposées à la Chine.

Washington, D. C., 13. — Le département d'Etat a déclaré publiquement aujourd'hui que des négociations sont commencées entre Washington et Tokio, concernant les demandes faites par le Japon à la Chine en réparation de la bataille survenue entre Japonais et Chinois à Chengchiatun.

Le département d'Etat dit que Tokio a été informé que les nouvelles des demandes à la Chine ont "grandement troublé le gouvernement américain".

L'ambassadeur des Etats-Unis à Tokio a reçu instruction de s'enquérir auprès du ministère des Affaires Etrangères, de la véracité des rapports de la presse esquissant les demandes et aujourd'hui, on a reçu une réponse disant que quelques-uns des rapports étaient plutôt vrais, mais "que d'autres étaient colorés par un mélange de mensonges et d'exagération".

Le ministre des Affaires Etrangères du Japon a déclaré "qu'il n'y avait rien dans les demandes qui causait une infraction à la souveraineté de la Chine et rien altérant l'entente Root-Takahira".

On a appris, néanmoins, que le département d'Etat ne considère pas l'incident comme clos et qu'il fera de plus amples recherches pour déterminer exactement quel est l'effet des demandes, tant sur la souveraineté de la Chine que sur les droits du traité américain.

ON VA ARRIVER A EPUISER LES RESERVES DES ENNEMIS

Le colonel Repington fait dans le "Times" de Londres une belle revue de la situation des Allems.

Londres, 13. — Le "Times" de Londres esquisse un tableau sommaire de la situation, sous la signature de son correspondant militaire, le colonel Repington:

"Si nous comparons les forces de l'ennemi aux nôtres, nous arrivons à cette conclusion qu'il nous est parfaitement possible d'épuiser ses réserves et que ce moment n'est pas aussi éloigné qu'on pourrait le croire; mais notre supériorité n'est pas encore écrasante.

"La question change si nous comparons les réserves potentielles. Pour maintenir le nombre de ses divisions, l'Allemagne a dû réduire le nombre des bataillons de chaque division de 12 à 10, voulant ainsi cacher sa faiblesse et nous éblouir. Mais cela ne trompe personne, c'est la preuve que ses forces diminuent.

"Nous, dans le seul Royaume-Uni, nous avons encore 3,800,000 hommes d'âge militaire et ne faisons pas encore partie de nos armées. Il y en a encore dans les Dominions et il y a également de vastes ressources inemployées dans les Indes et dans l'Afrique.

"L'Italie a d'abondantes réserves qui lui permettront de maintenir ses divisions, aussi dure que soit la lutte, et la Russie peut lever plusieurs millions d'hommes dans son énorme population.

"Pour la Russie, la difficulté est de les armer, mais le temps y remédiera et, avant le printemps prochain, ayant complété nos approvisionnements, nous pourrions, si c'est nécessaire, armer la Russie.

"Dans la balance il faut mettre également notre supériorité navale avec ses effets épuisants et démoralisants. Nous pouvons préparer des armées qui doivent finalement écraser les efforts de ceux qui ont troublé la paix, et nous devons continuer jusqu'à ce que nous ayons atteint ce but. Nous ne devons nous déclarer satisfaits que lorsque toutes nos demandes seront intégralement satisfaites.

"Nous et nos alliés, nous finirons par être une puissance militaire si formidablement équipée en hommes et en matériel, que jamais l'Allemagne, au cours de cette génération, ne pourra faire la guerre.

"L'opinion publique, qui demande la continuation de la guerre, est tellement puissante, nos sacrifices ont été tellement lourds et nous sommes tellement surexcités par les infamies allemandes que le peuple se saisirait de tous les ministres et les prendrait s'ils manifestaient le désir d'abandonner la lutte pour faire la paix.

"Nos énormes efforts et les événements ont rendu le public aussi ferme que le granit; rien ne peut sauver la Prusse des conséquences de ses actes".

Il y a là des affirmations, justifiées d'ailleurs, qui nous confirment dans notre espoir, devenu désormais certitude.

AMBASSADEUR DE LA SERBIE AUX ETATS-UNIS

Washington, 13. — Les négociations sont en cours entre les Etats-Unis et la Serbie pour la nomination d'un ambassadeur de la Serbie en ce pays. La Serbie n'était représentée que par un consul général à New-York, bien que l'ambassadeur des Etats-Unis en Bulgarie et en Roumanie servait aussi de représentant auprès de la Serbie. On a appris aujourd'hui que le gouvernement serbe qui a ses quartiers à Paris, a suggéré d'envoyer un représentant présenter un nom aux Etats-Unis et que le département d'Etat accepterait la nomination.

UN NOUVEAU NAPOLEON ???

Londres, 14. — Parce qu'on suppose que le peuple de Bruxelles a fait des signaux à un aviateur anglais qui survolait la ville, la semaine dernière, dit le correspondant de l'Express, change Telegraph, à Amsterdam, les autorités allemandes ont ordonné au peuple de ne pas sortir de leurs demeures après sept heures le soir et que tous les cafés, situés dans une région défmie, devront être fermés.

LA FEDERATION CANADIENNE DU TRAVAIL EN CONVENTION

Plusieurs résolutions importantes sont recommandées par le comité. — Assemblée de recrutement. — Les délégués à Ste-Anne de Beauré, ce matin.

Québec, Qué., 13. — A la session de cet après-midi de la Convention de la Fédération Canadienne du Travail, nombre de résolutions importantes ont été recommandées par le comité des résolutions.

Parmi les questions discutées, est celle de pourvoir à un emploi convenable pour les soldats invalides à leur retour du front, et une résolution déclare que la Fédération approuve avec instance l'établissement d'écoles techniques pour les soldats blessés. On a aussi vigoureusement déclaré de faire tous les efforts possibles pour induire le gouvernement fédéral à établir une échelle fixe minimum des prix des provisions de bouche.

La question de nommer un organisateur permanent a été ajournée à la prochaine convention.

On a approuvé le peuple sur la question de former des comités d'organisation dans les villes.

Une assemblée de recrutement a été tenue ce soir à Bienville et plusieurs des délégués ont porté la parole. Les délégués visiteront Ste-Anne de Beauré, demain matin.

CHRONIQUE DES SPORTS

(Suite de la deuxième page)

"SHAG" ET LA CROSSE

LE MAGNAT DE BASE-BALL D'OTTAWA VEUT QUE CES DEUX SPORTS VIVENT BONS VOISINS.

Ottawa, 13. — Frank Shaughnessy, le magnat local de baseball ne s'efforce pas de pousser de la crosse à Ottawa. Au contraire il salue le retour de la population du jeu national, et comme le calendrier des joues de la N. L. U., ne viendra jamais en opposition avec celui de la crosse, ces deux sports vivront en bons termes dans la Capitale. D'après lui le sport si populaire aidera à propager davantage le goût de l'athlétisme chez la jeunesse d'Ottawa.

LES BEACHES A MONTREAL

LES SEMI-PROS DE TORONTO VEULENT RENCONTRER LES CHAMPIONS DE LA LIGUE DE LA CITE DE MONTREAL.

Toronto, 13. — Des négociations ont été entamées il y a quelque temps pour faire rencontrer les champions de la ligue de Baseball de la ville de Toronto avec les champions de la ligue de la Cité de Montréal. Les Beaches de cette ville attendent en effet une réponse de Montréal et sont prêts à faire le voyage. Cette équipe semi-professionnelle est formée de meilleurs joueurs que l'on a pu réunir à Toronto et les Montréal devraient jouer ferme pour éviter la défaite.

LA REUNION DE LEXINGTON

Lexington, Ky., 13. — Voici les résultats des courses de cet après-midi :
1. Kootenay 104, Shilling, \$3.30, \$2.30, \$2.20.
2. Langhorne 113, Kederis, \$2.50, \$2.30.
3. Billy Joe 104, Hoaz, \$2.50, Temps 1:12 1/5.
Quartermaster, Barney, Busy Alice, Col. McNab et Margaret N. ont aussi couru.
2ème course, 2 ans, "The Hamburg Place handicap", 5 1/2 furlongs.
1. Cudgel 110, Garner, \$10.50, \$4.50 et \$3.90.
2. Basil 107, Kederis, \$4.40 et \$3.60.
3. Lodge Young 107, Goose, \$3.90, Temps 1:07 1/5.
Rosalbel et Woodthorn ont aussi couru.
3ème course, 3 ans et plus, le Kirk-levington, mile.
1. Galaway 112, Murphy, \$4.60, \$3.30, \$3.
2. J. C. Stone 104, Cooper, \$9.10, \$5.30.
3. Winnie O'Day 104, Callahan, \$23.70, Temps 1:16 1/5.
Polly Connelly, Meditation, Turco, Captain Marchmont, Bob's Olga et Southern League ont aussi couru.
4ème course, 3 ans et plus, le Handicap Kingston, 1 mile.
1. Huntress 97, Callahan, \$162.20, \$14.90, \$4.90.
2. Lady Rotha 117, Goose, \$2.60, \$2.30.
3. Hanovia 107, Murphy, \$2.60, Temps 1:13 1/5.
Dorothy Dean et Sosius ont aussi couru.
5ème course, 1 1/4 mile.
1. Solid Rock 95, Murphy, 3.70, 2.40, 2.10.
2. Injury 108, Kederis, 2.70, 2.30.
3. Rapids 98, Hoaz, 2.80, Temps 1:46.
F. A. Weigle, Louise Stone, Polly H. ont aussi couru.
6ème course, 1 1/4 mile.
1. Tokay 103, Kederis, 2.90, 4.20, 2.30.
2. Yenghe 112, Murphy, 2.80, 2.30.
3. Aldebaran 112, Gentry, 2.40, Temps 1:42.
F. J. Gentlemen, Rifle Shooter ont aussi couru.

LE "DEUXIEME" DE DUFFERIN

Toronto, 13. — Voici les résultats des courses d'aujourd'hui :
1ère course, \$350, 3 ans et plus, environ 5 furlongs.
1. Straymond 114, Nicklaus, 6 A 5, 3 A 5 et 1 A 5.
2. Bogart 114, McCullough, 5 A 2, au pair et 1 A 2.
3. Daisy Stevens 111, Ziegler, 6 A 1, 2 A 1 et 2 A 2.
4. Jimmie Hunt, Dr. Barnard, Ramona, Kyle, Spangle, Duchess, Greenville et Golden Day ont aussi couru.
2ème course, \$350, 3 ans et plus, environ 5 furlongs.
1. Belle Terre 114, Denier, 5 A 1, 2 A 1 et au pair.
2. Miss Jean 114, Acton, 3 A 2, 2 A 3 et 1 A 3.
3. Arcene 114, Gross, 4 A 1, 3 A 2 et 2 A 3.
4. Times 1:02 2-5.
5. Tiltotson, Ship et Van Bu ont aussi couru.
3ème course, \$350, 2 ans, environ 5 furlongs.
1. Little Spider 111, Dodd, 3 A 2, 3 A 5.
2. Cherry Belle 111, Hinchey, 5 A 5, 2 A 3.
3. Premio Vera 104, Ryan, 10 A 1, 4 A 1 et 3 A 1.
4. Princess Fay, Kato, May Bock et Jeannette ont aussi couru.
4ème course, \$350, 3 ans et plus, 1 1/4 mile.
1. Quik 111, Gangel, 3 A 1, au pair et 1 A 1.
2. Bobolink 95, McGraw, 4 A 1, 2 A 1, au pair.
3. Insurance Man 114, Dominick, 2 A 1, 4 A 1 et 2 A 5.
4. Hello, Sentinel, Master Jim, Electric, Autumn ont aussi couru.
5ème course, \$350, 3 ans et plus, environ 5 furlongs.
1. Belle of the Kitchen 107, Ryan, 3 A 2, au pair et 1 A 2.
2. A. A. Smith 112, Gilbert, 3 A 1, 6 A 5 et 3 A 2.
3. Safe Home 107, White, 3 A 1, 6 A 5 et 3 A 2.
4. Yellow Eyes, Excelsior, Little Pete, Tyro, Miss Krug et Borel ont aussi couru.
6ème course, \$350, 3 ans et plus, 6 1/2 furlongs.
1. Energetic 112, Dominick, 5 A 5, 2 A 3.
2. Sordello 112, McCullough, 5 A 1, 2 A 1, au pair.
3. L. J. 112, Gangel, 10 A 1, 4 A 1, 2 A 1, Temps 1:25 2-5.
4. Lydora, Fze Lal, Bessano Boy, Ada Anna, Virgilet, Mimico et Malik ont aussi couru.

UN JUGEMENT CONTRE LA CIE ELDER EBANO

La saisie-arrêt de cette compagnie contre la Warner Quinlan est renvoyée. — L'affaire ira en appel.

M. le juge Greenshields a rendu jugement, hier après-midi, en cour de Pratique, à propos d'un procès pour saisie-arrêt qui mettait en regard la compagnie manufacturière d'asphalte Elder-Ebano vs la compagnie Warner & Quinlan et la Cité de Montréal, mise en cause.
La compagnie demanderesse avait intenté en cette affaire une poursuite de \$24,180 en réclamation de dommages, à la compagnie défenderesse, affirmant qu'elle avait obtenu des soumissions détournées pour la fourniture de l'asphalte à la ville de Montréal, tandis qu'il existait en faveur de la Elder-Ebano un contrat exclusif n'ouvrant aucune

issue de droit à la Warner & Quinlan.

Le juge Greenshields, après avoir pris connaissance des faits de la cause, a cependant émis une opinion contraire et il maintient, par sa décision, la requête concluant au renvoi de la saisie.

L'hon. J. L. Perron, C.R., qui représentait, dans cette cause, les intérêts de la compagnie Elder-Ebano, a annoncé séance tenante qu'il en appellerait de la décision rendue.

M. Dillon occupait pour le compte de la compagnie défenderesse, avec M. Laffleur, C.R., comme conseil.

M. Laffleur, C.R., représentait la ville de Montréal.

COMMENT ON APPLIQUE CHAQUE \$100 DU REVENU DE LA VILLE

La dette de la ville s'inscrit pour un montant de \$32.53, pour cent. — Intéressant rapport.

Le greffier de la ville a soumis aux commissaires le rapport annuel de son département pour 1915. On y trouve un tableau indiquant l'assiduité des échevins aux séances du conseil, le texte des principales résolutions et recommandations de celui-ci, une liste des règlements qu'il a adoptés, un résumé des travaux accomplis par les diverses commissions échevinales, etc.
Le rapport contient encore un état indiquant de quelle façon est appliqué chaque \$100 du revenu ordinaire

de la ville, basé sur les budgets ordinaires et supplémentaires de 1915. Ces chiffres sont intéressants à plus d'un point de vue, les voici :

Éducation, \$15.65; protection de la vie et de la propriété, \$18.20; hygiène et salubrité publiques, \$14.99; fins juridiques, \$2.01; fins de charité, \$2.54; amusements et récréation, \$1.14; administration de la ville en général, \$5.67; entretènement de la ville, \$7.27; dette de la ville, \$32.53, ce qui forme le total de \$100. On sait que le montant le plus considérable est appliqué à la dette de la ville.

ON NE VEUT PAS QUE LES PAVAGES SOIENT EVENTRES

Les compagnies intéressées recevront un avis lorsque la ville entreprendra de nouveaux travaux. — Le monument Cartier.

Désormais, lorsque la ville entreprendra la construction de nouveaux pavages, elle en notifiera les compagnies intéressées, afin qu'elles aient à faire l'inspection des canaux et des conduits qui se trouvent dans les rues en question.

Le Bureau des Commissaires a pris cette mesure à la demande de M. Côté. L'objet en est de prévenir l'éventement de tels pavages par les compagnies désireuses de faire un examen des tuyaux ou des conduits. L'examen étant fait avant la construction du pavage, celui-ci sera ainsi préservé.

— Le contrôleur des finances, M.

ON VA SE REMETTRE A L'ŒUVRE AU PLUS TOT POUR FINIR LE PONT DE QUEBEC ; ET LA COMPAGNIE SE TIENT RESPONSABLE

LE ST. LAWRENCE BRIDGE A INFORME LE GOUVERNEMENT DU DESASTRE ET SE DECLARE PRETE A EN SUPPORTER LES CONSEQUENCES.

EIFFEL, CONSTRUCTEUR DE LA FAMEUSE TOUR QUI PORTE SON NOM A PARIS, AVAIT DIT QUE L'ENTREPRISE ETAIT HASARDEUSE.

M. VAULETEL DIT CE QU'IL FAUDRAIT FAIRE POUR EVITER UN NOUVEAU DESASTRE.

Ottawa, 13. — La responsabilité financière de l'accident du pont de Québec doit reposer sur la "St. Lawrence Bridge Co." On assure que telle est la position qui sera prise par le gouvernement fédéral.

Les plans ont été préparés et le travail surveillé par une commission du gouvernement, mais cela s'applique à tous les contrats de travaux publics. La compagnie a fait au gouvernement un dépôt d'un million pour garantir l'entière exécution de son contrat.

Les officiers en loi du ministère des Chemins de fer, qui ont le copie du contrat, n'ont pas voulu donner leur opinion.

On a déclaré ici qu'on ne changerait ni les contracteurs ni le bureau des ingénieurs.

On a peu d'espoir que le tablier central puisse être retiré du fond des eaux mais on assure que des efforts seront faits dans ce sens afin de pouvoir utiliser l'acier. L'acier de ce genre est devenu très rare et la difficulté de s'en procurer du nouveau pourrait retarder d'un an l'exécution des travaux.

LE GOUVERNEMENT EN EST INFORME.

Ottawa, 13. — Le gouvernement fédéral a été officiellement informé aujourd'hui par la "St. Lawrence Bridge Company", la compagnie qui a le contrat pour la construction du Pont de Québec, qu'elle acceptait pleine et entière responsabilité pour le terrible désastre de lundi avant-midi, alors que la travée centrale a été engloutie dans le Saint-Laurent. La St. Lawrence Bridge Company a annoncé aussi qu'elle se mettrait de nouveau à l'œuvre pour tenter l'achèvement du Pont dans le plus bref délai possible. La mise en place de la nouvelle arche pour remplacer celle qui repose maintenant sur le lit du Saint-Laurent n'aura probablement pas lieu avant le printemps prochain. Les ingénieurs de la compagnie ont dit qu'ils modifieront du tout au tout le système adopté pour hisser la travée principale au même niveau que les tabliers des "cantilevers".

L'OPINION DE M. EIFFEL

Québec, 13. — Honoré Mercier, pendant qu'il était premier ministre à Québec, s'est occupé du projet de construction du pont au Cap Rouge. Il avait reçu plusieurs suggestions à ce sujet et même quelques plans. Il avait fait un assez volumineux dossier de toutes ces pièces, qui pouvaient un jour ou l'autre être utilisées si le projet prenait quelques développements.

On rapporte que M. Mercier envoyait tout ce dossier à M. Eiffel, le célèbre ingénieur français constructeur de la tour qui porte son nom à Paris, en le priant d'en étudier toutes les pièces et de lui donner son opinion sur la construction d'un pont suspendu au Cap Rouge.

M. Eiffel aurait répondu à M. Mercier que ce n'était peut-être pas une entreprise impossible, parce que le génie civil faisait sans cesse de grands progrès, mais qu'elle lui paraissait excessivement hasardeuse. Et il aurait ajouté que, dans tous les cas, la pose de la travée centrale constituerait une opération si difficile, qu'il ne voyait pas comment on pouvait l'effectuer avec succès.

On nous assure que tout ce dossier, comprenant l'opinion écrite du grand ingénieur français, se trouve dans les archives du gouvernement de Québec.

SI ON VEUT EVITER UNE AUTRE CATASTROPHE

"La calamité qui vient de frapper l'entreprise de la construction du pont de Québec confirme les déclarations que j'ai toujours faites à ce sujet dans le passé", a déclaré M. H. Vautelet, qui fut président et ingénieur en chef de la commission du pont de Québec jusqu'au 20 juillet 1911, époque où il donna sa démission.

"La seule manière, ajoutait-il, de mettre en place un tablier central de cette dimension c'est de le bâtir à l'endroit même qu'il doit occuper, grâces à un système flottant élevé. C'est le procédé adopté par les compagnies allemandes et anglaises qui soumissionnèrent pour l'érection du pont de Québec ainsi que par la "St. Lawrence Bridge Company".

"La compagnie canadienne a soumissionné aussi pour un système flottant non élevé qu'elle considérait plus sûr et moins coûteux. Sur ce point je diffère d'opinion avec le bureau des ingénieurs et aussi sur l'absence de tout plan détaillé avant l'octroi du contrat et, vu ce manque d'harmonie qui existait entre nous, je donnai ma démission.

"Il y avait deux facteurs d'insuccès dans l'érection du tablier central par le système flottant non élevé. Les grues sont des choses d'un maniement difficile. Parfois, elles fonctionnent, parfois elles ne fonctionnent pas. Je craignais que l'entreprise ne prit trop de temps et que la navigation ne fut interrompue sur le Saint-Laurent.

"Le second facteur d'insuccès, c'est que si les grues ne travaillaient pas régulièrement, un coin du tablier pouvait être plus soulevé que les autres et ainsi tout le poids aurait porté sur les trois autres joints. Le tablier n'était pas construit pour soutenir cette pesanteur supplémentaire, mais pour reposer également sur les quatre joints à la fois. Un coin s'élevait plus haut que les autres, par la différence de pression de l'une des grues, l'effort des autres se trouvait énorme, et ce n'est pas surprenant que quelque chose se brisât et que le tablier cédât."

M. Vautelet dit que la différence dans le coût de l'érection du tablier d'après le système flottant non élevé n'était que de \$250,000 et qu'en

adoptant ce dernier on prend un risque terrible.

M. Vautelet pense qu'on ne fera plus de tentative pour bâtir le tablier d'après le principe du système sans flottage mais qu'on le construira au niveau des bras "cantilevers".

Étant donné que le prix de l'acier a plus que doublé depuis quelques années, le coût d'un nouveau tablier sera très considérable.

M. Vautelet estime la perte subie par la St. Lawrence Bridge Company en cet accident à \$1,000,000.

SYMPATHIES DE M. C. E. BONIN

Québec, 13. — M. C. E. Bonin, consul de France au Canada, a adressé le message suivant à sir P. E. Leblanc: "Profondément attristé par la nouvelle de la catastrophe du Pont de Québec. Nous vous prions de croire à la part bien sincère que nous prenons aux deuil causés par ce terrible accident. (Signé) : C. E. Bonin, consul général de France au Canada."

A ce message, le lieutenant-gouverneur a répondu comme suit: "Très touché de votre sympathique message. Nous vous prions d'agréer notre vive gratitude pour la part que vous prenez à notre affliction et aux deuil causés par le terrible accident du Pont de Québec. (Signé) : P. E. Leblanc."

LA DATE DE L'ENQUETE

Québec, 13. — Aux bureaux de la "St. Lawrence Bridge Co.", les officiers sont en pourparlers au sujet de la date de l'enquête qui doit être tenue sur les causes de l'accident du Pont de Québec. Il est possible que cette enquête ait lieu demain.

Quant à l'enquête du coroner, elle n'aura lieu qu'assisté que l'on aura repêché le premier cadavre des victimes.

ON EST ANXIEUX

Depuis la catastrophe, le chef Trudel, de la police municipale, est assailli de télégrammes venant de tous les points du Canada et des États-Unis, demandant des renseignements au sujet de personnes qui étaient employées à la construction du Pont de Québec.

Le chef Trudel s'est hâté de rassurer les parents de ceux qui sont saisis et satisfaits. Par conséquent, il a envoyé de tristes télégrammes à certaines familles.

UNE FEMME EN DANGER

On assure que l'un des ingénieurs qui surveillaient l'opération, sur l'un des "cantilevers", était accompagné de sa femme. Tous deux en furent quittes pour la peur.

ON SE REPOSAIT

Au moment de l'accident on se reposait sur la travée centrale. On croyait que le gros de l'ouvrage était fait, que la partie la plus difficile était finie. Le reste devait marcher tout seul. C'est pourquoi tant de gens qui avaient assisté au début de l'opération étaient retournés à Québec, sûrs que le travail allait se terminer heureusement.

SAGES PRECAUTIONS

Bien que la confiance la plus absolue régnât au sujet du résultat de l'opération d'aujourd'hui, parmi les hommes qui travaillaient, ces derniers avaient pris des précautions en vue d'un malheur possible.

Ceux d'entre eux professant la religion catholique étaient allés à confesse et avaient communie dimanche matin.

Il y en a qui s'étaient munis de ceintures de sauvetage. Quelques-uns l'accident se produisit, tous croyaient

tellement que tout danger était dissuadé qu'ils ne pensaient plus à leurs ceintures de sauvetage. Quelques-uns d'entre eux s'en sont peut-être servis, mais ils ont dû être entraînés sous l'eau par les pièces d'acier.

AUTRE VERSION

Le Dr F. X. J. Dorion, directeur de "L'Action Catholique", qui a été témoin de la chute de la travée centrale du pont de Québec, donne de cette accident une toute autre version que celle qui est généralement donnée.

D'après lui, la travée centrale a cédé par le côté nord, et ce ne sont pas les chevilles qui la relient aux "cantilevers" qui ont fait défaut. Il dit que c'est la structure de la travée elle-même qui s'est brisée du côté nord, que la travée s'est ensuite tordue et qu'elle s'est enfin rompue par le milieu.

Le Dr Dorion était à trois cents pieds du pont, sur la rive nord lors de l'accident, et il a parfaitement vu ce qui s'est passé.

UNE OPINION

M. John J. Day, de Montréal, qui est un expert en mécanique, en ce tout ce qui a trait à la construction des ponts, prétend que le système employé pour mettre en place la travée centrale du pont de Québec est mauvais. Dans son opinion le passage de la structure métallique destinée à relier les deux bras devrait se faire non pas par des maîtres-mises en activité sur les extrémités des deux supports, mais plutôt par des crics solidement établis sur les rives et tirant sur la fardeau, en se servant comme points d'appui des deux piliers que l'on pourrait prolonger en forme de tours. M. Day prétend que le soulèvement du fardeau s'opérerait de cette façon beaucoup plus facilement et sans exposer les extrémités des bras aux tiraillements qu'ils ont subis par la méthode employée lundi. M. Day est d'opinion que l'énorme structure d'acier descendue au fond de la rivière pourrait en être retirée en faisant usage de son plan.

Ce plan, dit-il, possède entre autres avantages celui de permettre l'exhaussement de la travée centrale et sa mise en place sans ébranler les cantilevers et de façon à éprouver si l'on veut, la force du pont, avant de laisser peser de tout son poids la pièce de ralliement.

TEMOIGNAGE INTERESSANT

Un témoin de cet accident qui devrait certainement avoir des choses intéressantes à dire à l'enquête qui doit se faire à ce sujet, est M. Ivan Vallée, ingénieur au département des Travaux publics de la province de Québec. M. Vallée se tenait sur la rive nord tout près du cantilever, avec M. Painchaud, un autre ingénieur de ce département, au moment de l'accident.

Quelques minutes avant l'accident, au moins trois ou quatre minutes, M. Vallée qui surveillait l'opération, au moyen d'une lunette et qui prenait souvent des photographies, fit remarquer à son compagnon qu'il se passait quelque chose d'anormal. Selon les indications des ingénieurs du pont, la travée centrale devait être levée également sur ses quatre coins. Or M. Vallée constata que du côté sud la travée n'était pas soulevée également. Il y avait une différence notable entre le côté ouest et le côté est. C'est ce qu'il fit remarquer à son compagnon. Et ce qu'il apprit tardif se produisit. La travée se tordit pour se rompre ensuite et tomber à l'eau.

LES CONDITIONS D'UN TRAITE

La publication du traité serbo-grec vient à son heure au moment où les Serbes vont être appelés, par des élections générales, à faire savoir au monde ce qu'ils pensent de la politique suivie par leur gouvernement. On ne peut s'étonner que d'une chose, c'est que les Serbes n'aient pas publié plus tôt ce traité et que M. Venizelos, par un excès de correction, ait gardé par devers lui un document qui est la justification de sa politique et la confusion de ses adversaires.

M. Venizelos, on le sait, affirmait que le traité serbo-grec obligeait la Grèce à intervenir en armes pour combattre les côtés de la Serbie si celle-ci était attaquée, de quelque manière que ce soit. La Serbie n'aurait pas eu à attendre l'attaque de la Grèce, mais elle aurait dû intervenir en armes pour la Grèce, si elle était attaquée.

Les deux parties contractantes considéraient que leur intérêt vital consistait à ne point permettre à une tierce puissance de se glisser entre les territoires serbe et grec sur la rive droite du Vardar, s'engageant à s'aider mutuellement pour que la Serbie et la Grèce obtiennent une frontière commune. Si l'un avait entendu viser la Bulgarie seule, on l'aurait dit et l'on ne se serait pas servi de cette formule indéterminée: "une tierce puissance". La preuve encore c'est que, plus bas, la Bulgarie a son tour: "Au cas où on n'arriverait pas à se mettre d'accord avec la Bulgarie en ce qui concerne ses frontières, et où la Bulgarie prendrait une attitude menaçante contre l'une des parties contractantes, ou bien au cas où la Bulgarie essaierait de leur imposer de force ses prétentions, la Serbie et la Grèce s'engagent à s'aider mutuellement avec toute leur force armée."

Jusqu'à là les deux hypothèses sont donc très clairement prévues: la Serbie ou la Grèce sont attaquées sans provocation de leur part, soit par une tierce puissance qu'on ne désigne pas autrement, soit par la Bulgarie. Dans les deux cas, la Serbie et la Grèce se doivent mutuellement assistance.

Mais il y a mieux encore. Dans un autre article du traité, les deux hypo-

thèses sont de nouveau envisagées: "En cas de guerre entre l'une des deux parties contractantes et une tierce puissance, ou bien au cas où des forces armées bulgares importantes attaquent la Grèce ou la Serbie, les deux divisions au moins — à l'exception de la division grecque ou serbe, la Grèce et la Serbie proposent l'engagement réciproque que la Serbie aidera la Grèce avec toutes ses forces armées et que la Grèce aidera la Serbie avec toutes ses forces de terre et de mer."

Ces textes sont tellement précis, tellement formels, tellement clairs, qu'ils se suffisent à eux-mêmes. Quand le roi Constantin et les ministres ont prétendu que la Grèce devait abandonner la Serbie à son malheur, non parce que le traité serbo-grec ne l'obligeait que contre une agression bulgare et la déliait au contraire de toute obligation du moment où les Bulgares étaient soutenus et aidés par les Autrichiens et les Allemands, ils ont menti. On ne peut pas dire qu'ils se sont trompés, qu'ils ont commis une erreur volontaire. Non, aucune erreur n'était possible. Le traité serbo-grec envisage et prévoit deux cas, deux hypothèses très nettement précisées: la Serbie et la Grèce sont attaquées, soit par les Bulgares, soit par d'autres; dans les deux cas, le traité doit recevoir son plein effet; la Serbie doit aider la Grèce et la Grèce doit aider la Serbie. Dira-t-on, par nous ne savons quel sophisme raffiné, que le traité n'avait pas prévu un troisième cas, celui où les Bulgares et la tierce puissance uniraient leurs forces contre l'un ou l'autre des deux petits peuples qui s'étaient précautionnés contre une agression éventuelle? Ou bien encore viendrait-on prétendre qu'au moment où elle a été attaquée, en 1915 par les Bulgares et les Austro-Allemands, la Serbie était incapable de jeter, comme elle s'y était engagée, 150,000 hommes dans la région de Guevgeli-Koumanovo et Piro? Ces deux prétextes seraient plus misérables et plus inconsistants que les autres. La vérité, confirmée par le texte du traité, par les 150,000 soldats que la Serbie a tirés de chez elle à souffrir par la faute de son allié, peut mettre en ligne aujourd'hui encore à Salonique, par la puissante armée franco-anglaise, dont la seule présence a ruiné dans les Balkans les projets de la Bulgarie et de l'Austro-Allemagne, c'est que le roi Constantin et le gouvernement grec, aveuglés par leur amour germanophile, par leur admiration pour le kaiser, par leur conviction que chaque jour qui passe diminue la sottise, que les empires centraux étaient prédestinés à la victoire, ont manqué à leur parole, renié leur signature — la parole et la signature de la Grèce — adopté les visées de leurs amis, mis en action pour leur propre compte, la théorie du chiffon de papier et du trait dérobé, par pusillanimité, les intérêts les plus sacrés de leur pays. Et ils ont d'autant plus coupables qu'ils ont été avertis des périls que leur néfaste politique allait faire courir à la Grèce. Le roi Constantin avait la chance de compter parmi ses conseillers et ses ministres l'un des plus grands parmi les hommes d'Etat de l'Europe, l'homme à qui il devait tout, et même une bonne part de sa popularité. Au lieu d'écouter cet homme et de le suivre dans le droit chemin, le chemin où la Grèce aurait trouvé le profit et l'honneur, il l'a chassé brutalement du pouvoir. Il a peut-être été un peu d'exemple dans l'histoire d'une sottise aussi épaisse que celle d'un tel défaut de courage chez un prétendu conducteur de peuple!

La parole est maintenant à la Grèce elle-même. Elle a en mains tous les éléments nécessaires pour se prononcer en toute connaissance de cause. Les rêves de grandeur que la politique de M. Venizelos lui aurait permis de réaliser, sont aujourd'hui grandement compromis par les fautes de ses gouvernants. Elle peut, au moins, si elle le veut, prouver un peu tard, en condamnant ses fautes, sa propre clairvoyance, regagner l'estime de ses amis et se préparer des revanches modestes mais néanmoins honorables. Les élections sont proches. Attendez.

L'KOSIUSCKO.

GRAND MASTER BLUNTS

4 pour 25¢
MÊME QUALITÉ QUE LA PLUPART DES CIGARES SE VENDANT À 2 POUR 25¢.

Certains Marchands de Tabac essaieront de vous vendre d'autres Cigares.

POURQUOI?

Tout simplement parce qu'ils font moins de bénéfice sur les "Grand Master Blunts" à 4 pour 25 sous.

S. DAVIS & SONS, LIMITED, "MONTREAL"
"Fabricants de bons cigares au-delà d'un demi-siècle." 43P

88-31 - sept. 4-7-11-14-18-21-25-28

FUMEZ LE TABAC CANADIEN

HEROES

Il est très bon et ne laisse pas de mauvaises odeurs.
Contre mandat-poste de 75 sous nous en expédions une boîte.
La St-Jacques Tobacco Packing Co. Ltée, St-Jacques, Co. Montreal, Qué.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT. — No 4000. — The Bell Telephone Co. of Canada, demanderesse, vs A. Lacasse, défendeur. Le 23ème jour de septembre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 2995 rue Delormier, en la cité de Montréal, devant moi, notaire public, ont comparu : P. CHARBONNEAU, H. C. S. Montréal, 11 septembre 1916. 138-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT. — No 4001. — The Bell Telephone Co. of Canada, demanderesse, vs N. D. Leclerc, défendeur, et Dame F. Cyr, tiers-saisi. Le 23ème jour de septembre 1916, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile de la dite tiers-saisie et du défendeur, au No 278 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, devant moi, notaire public, ont comparu : P. CHARBONNEAU, H. C. S. Montréal, 11 septembre 1916. 138-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT. — No 4002. — The Bell Telephone Co. of Canada, demanderesse, vs A. Di Pietro, défendeur. Le 23ème jour de septembre 1916, à midi, au domicile du dit défendeur, au No 3147 rue Berri en la cité de Montréal, devant moi, notaire public, ont comparu : P. CHARBONNEAU, H. C. S. Montréal, 11 septembre 1916. 138-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT. — No 4003. — The Bell Telephone Co. of Canada, demanderesse, vs A. Di Pietro, défendeur. Le 23ème jour de septembre 1916, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'avis de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, vêtements, etc. Conditions : Argent comptant. P. CHARBONNEAU, H. C. S. Montréal, 11 septembre 1916. 138-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT. — No 4004. — The Bell Telephone Co. of Canada, demanderesse, vs A. Di Pietro, défendeur, et H. Steinberg, tiers-saisi. Le 23ème jour de septembre 1916, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'avis de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, vêtements, etc. Conditions : Argent comptant. P. CHARBONNEAU, H. C. S. Montréal, 11 septembre 1916. 138-1

CARTES D'AFFAIRES

Entrepreneurs Généraux
J. B. GRATTON, LIMITEE Entrepreneurs Généraux Ateliers: 60 Ave Labrecque Téléphone Ext 1593.

Le Canada

Montréal, jeudi 14 septembre 1916.

Le désastre du pont

LES RESPONSABILITES ET L'ENQUETE.

Le désastre du pont de Québec est encore tout récent et on s'inquiète déjà, — à raison, — d'en déterminer les responsabilités.

Tout en faisant la part du risque et de l'imprévu dans des entreprises de ce genre, il convient de démontrer si possible, par l'enquête la plus rigoureuse, à quoi est dû ce désastre, et de déterminer dans quelle mesure il a pu y avoir négligence ou erreur.

Outre qu'il faille faire porter à qui de droit les responsabilités d'un pareil désastre, il importe également pour l'avenir d'établir si la chute du tablier central est due à un accident ou si, — comme d'autres l'ont prétendu, — le procédé même qu'on a employé était dangereux pour une pièce de cette pesanteur.

L'enquête devrait faire lumière sur ces points. Et c'est le devoir du gouvernement Borden de voir à ce qu'elle soit aussi loyale et aussi complète que possible, dans l'intérêt même de l'entreprise et de son avenir.

Au lendemain du désastre de 1907, quelques orateurs conservateurs avaient voulu en rendre responsable le gouvernement Laurier. Et l'un d'eux, M. Albert Sévigny, était allé jusqu'à dire que c'était "le doigt de Dieu qui s'appesantissait sur nous pour nous punir des fautes du régime libéral".

Par un cruel retour des choses, le gouvernement d'aujourd'hui se trouve placé dans une semblable situation, et c'est à lui cette fois qu'il incombe d'y faire face. Et ses amis ne parlent plus de châtiement, ni de doigt de Dieu.

L'enquête qui s'impose devra établir les responsabilités et coopérer ainsi par la leçon de l'expérience, à l'achèvement d'une oeuvre gigantesque et qui reste éminemment utile, malgré les tristes sacrifices qu'elle a coûtés.

Qu'on fasse donc une enquête absolue ! Les victimes d'hier et l'avenir du pont l'exigent également. Puis l'on se remettra à l'oeuvre, avec plus de prudence, mais aussi avec plus d'énergie que jamais.

Une défense héroïque

M. ROGERS ET LA "PATRIE"

Nous admirons le zèle inlassable et toujours empressé de notre confrère la "Patrie" à prendre la défense de l'hon. M. Rogers.

Vous pouvez attaquer tel autre des ministres du cabinet Borden, un Patenaude ou un Blondin, dire longuement son fait à un Sam Hughes, tancer le premier ministre lui-même; et la "Patrie" ne se mettra pas en frais de rien répondre.

Mais si seulement vous touchez du petit bout du petit doigt à la sacro-sainte personnalité de l'hon. M. Rogers, alors le confrère bondit et toutes ses plumes se mettent à grincer.

Certes, il n'y a rien à dire à la défense de pitres politiques comme les Blondin ou les Patenaude, dont les piroquettes opportunistes et les cabriolets se sont faites en plein soleil, aux yeux de tous. Et ce pauvre Sam Hughes n'est guère, lui non plus, défendable.

Mais l'imagination fertile et incessante qui trouve des arguments en faveur d'un Rogers et dépeint comme l'un de nos défenseurs le héros de l'incident Sbarette ne devrait connaître rien à son éprouve.

Le scribe qui nous donne comme ministre intègre le brasseur d'élections, l'instigateur du pont de Chateauguay et le copain de Roblin au Manitoba peut bien faire quelques efforts en faveur de ses collègues, si compromis soient-ils.

La "Patrie" est entrée dans la voie des concessions au sujet des bonnes routes. Mais il en est une qu'elle ne fera jamais, quoi qu'elle soit la plus évidente, celle qui s'impose immédiatement: c'est quand il s'agit de la chaussée de Laprairie.

Chaque fois qu'il en parle, le confrère persiste à en tenir responsable le gouvernement provincial, bien que nous lui ayons dix fois publié la lettre où il y a trois ans l'hon. M. Rogers s'engageait à construire cette chaussée.

Mais voilà le HIC. Puisque c'est M. Rogers qui s'est engagé, il ne saurait avoir tort; et si rien ne se fait, ce n'est nullement lui qui est responsable. Oui; le nom de M. Rogers est devenu pour la "Patrie" une hantise et un soin de chaque minute.

Le moindre entrefilet où le demi-dieu est pris à partie soulève aussitôt la colère du confrère, quand des colonnes consacrées à d'autres ministres passent inaperçues.

Quel est donc ce beau zèle, cet "exclusivisme" dans la défense que la "Patrie" pratiquait déjà pour ses lecteurs ?

Et comment ne peut-on toucher à l'idole sans aussitôt s'attirer les épithètes de "canailleries" épithète réservée aux dénonciateurs de M. Rogers.

M. Rogers serait-il, comme on le chuchote un peu partout, le grand pâtissier des petites tartes de la "Patrie" ?

Les élections de la Colombie-Anglaise

LE VOTE DES SOLDATS.

C'est aujourd'hui que voteront les électeurs de la Colombie-Anglaise.

Aux 4^{es} élections provinciales, nous l'avons rappelé l'autre jour, le gouvernement McBride avait complètement remué l'opinion publique.

Mais l'état de choses est tout différent aujourd'hui; et la maladministration, la banqueroute, la retraite de Sir Richard McBride, les maladroitures de ses successeurs ont profondément remué l'opinion publique.

Elle s'est déjà manifestée favorable au parti libéral dans plusieurs élections partielles.

La lutte a été des plus vives et le résultat est attendu avec impatience. Comme on le sait, les soldats ont droit de vote à la présente élection; cela ajoute un élément d'inconnu au résultat, et ouvre la porte à bien des spéculations.

Le gouvernement d'Ottawa surveille avec une anxiété particulière les conséquences de ce nouveau vote, et les occasions qu'il peut offrir à des agents sans scrupule.

Si la Colombie-Anglaise se comporte moins mal que les autres provinces vis-à-vis du parti tory, ou si le vote des soldats peut devenir un instrument souple et facile à manier, nul doute que le groupe qui demande des élections à Ottawa deviendra plus pressant.

Certes, nous sommes convaincus que nos braves soldats voteront suivant leur conscience; mais ils se trouvent dans des conditions déplorables pour le faire, incapables de se mettre au courant de la situation et dans certains cas ne connaissant même pas la couleur politique des candidats qui sont sur la liste.

De plus, le mode d'identification des soldats qui votent est resté primitif et sans garantie: combien de faux votes, de "télégraphes" permettra-t-il?

Enfin, les boîtes elles-mêmes de scrutin seront-elles bien à l'abri de toute tentative d'effraction et de soustraction.

Autant d'incertitude, d'alarmes, que le gouvernement Bowser et ses grands alliés d'Ottawa escomptent à l'avance.

Nous ne connaissons ce soir que le résultat du vote populaire; et encore, il sera forcément incomplet, à cause de l'éloignement et de la différence d'heure.

Quelle modification apportera ensuite à ce résultat le vote pris en Angleterre c'est ce qu'on verra dans la suite.

De toute façon, le parti libéral de la Colombie-Anglaise, annihilé en 1911, a repris peu à peu conscience de lui-même, au point qu'il se dresse aujourd'hui puissant et fort.

Si même le vote d'aujourd'hui ne lui donne pas le pouvoir, il lui donnera sûrement une importante représentation dans une législature où en 1911 il ne comptait pas un représentant.

La révision des listes

Encore deux jours, et la révision des listes électorales sera close dans nos campagnes.

Nous invitons de nouveau ceux de nos amis qui n'auraient pas encore complété leur travail de le faire au plus tôt: la révision actuelle sera sûrement la dernière avant les prochaines élections.

Deux attitudes

Tandis que les Foster et les Rogers parlent prescription dans l'ouest, M. Blondin dans Québec répète que le gouvernement n'y songe nullement.

Le gouvernement Borden comme le parti tory a toujours eu deux attitudes, l'une pour notre province, l'autre pour les provinces anglaises.

Un oubli

Sir Sam Hughes a donné aux journaux de Paris une entrevue sur la fabrication des munitions au Canada.

Mais, — ce peut être un oubli du courrier, — il n'y fait aucune mention d'Alison, ni de Lignanti.

Une force

L'hon. M. Blondin continue de pérorer pour le recrutement et d'appeler nos Canadiens à s'enroler sous le drapeau, qu'il voulait troller de balles en 1910.

M. Blondin, transfuge nationaliste et orateur opportuniste, est certainement une force et une puissance pour l'Empire.

Pour le peuple

Le gouvernement fédéral peut de deux façons soulager le peuple qui supporte les lourdes taxes de la guerre: —

Frapper d'une taxe spéciale les usines de munitions, et diminuer le coût de la vie par une enquête d'abord puis en sévissant contre ceux qui exploitent la situation actuelle.

Opposition

C'est définitivement M. Sauvé, par un hasard miraculeux ayant échappé au désastre du 22 mai, qui sera le chef de l'opposition à Québec.

Il ne faut pas un bien grand pied pour chausser les bottes de M. Cousineau.

AU NORD DE LA SOMME

IMPRESSIONS SUR L'ARMÉE BRITANNIQUE

Je viens de passer sur le front britannique de la Somme trois journées très pleines, d'où je rapporte, avec d'anciennes espérances devenues certitudes, plus d'un enseignement utile.

Ce n'est décidément pas des Anglais qu'on peut dire, selon le mot de Danton, qu'ils n'emportent pas la patrie à la semelle de leurs souliers. Parce que à un peu court le monde en a fait l'expérience. Nous l'avions observé encore avec déjà plus d'acuité, pendant les années de croissance de l'armée britannique, aux secteurs d'Ypres et aux lisières du pays minier, à Saint-Omer et à Rouen. C'est toute la vieille Angleterre que le soldat anglais emporte avec lui dans ses bagages et qui met sa forte empreinte, haute et colorée, aux lieux où il séjourne.

Quelle chose de particulièrement solide et de saine, de robuste et de clair. L'Anglais a gardé le culte et jusqu'à la superstition de ses traditions, à quelque classe sociale qu'il appartienne, et le pauvre comme le riche, le radical socialisant comme le conservateur. Mais le passé ne pèse point sur lui comme il est advenu pour d'autres peuples, l'Espagne et le Turc; et il est demeuré une nation jeune, un être jeune, parfaitement jeune. Jeunesse qui éclate dans son allure, dans sa marche, dans sa confiance en soi et, jusqu'au travers des horreurs de la guerre, dans son amusement de la vie. Il s'est fait, en toutes choses, une idée simple, très simple, du devoir. Il y conformes ses actes. Pas trace de déclamations. Point de gestes. L'acteur est sur lui le regard des autres. Il agit pour les autres. L'Anglais agit pour les autres. Il est fidèlement, et irréductiblement tenace, comme il est méticuleusement propre, pour lui-même, pour sa propre satisfaction.

On a souvent dit de l'Anglais qu'il est chez les autres comme chez lui. Cela est exact. Il n'est pas venu seulement chez nous pour nous aider à reconquérir notre sol, mais il y est venu pour défendre son île, son empire, ses mers, la liberté du monde, qui fait corps avec la sienne. Il est chez lui dans nos Flandres et dans notre Picardie. Il y entretient de forts bons rapports avec nos administrations, nos municipalités. Mais il s'est mis dans ses propres meubles, et avec ses marmelades et ses thésiers a apporté de ce côté-ci du Canal, sur le Continent, son administration à lui, très simplifiée, de qui auraient pas mal à apprendre des gens que je sais. Le plus humble logement devient un "home". Un "office" n'est pas un bureau. A la vérité, il ne fait pas de grands progrès en français, mais on l'entend tout de même. Il a refait la cartographie. Voici le "High Wood", la "Caterpillar Valley" (vallée de la Chenille), l'"Acid Drop Copse" (taillis de la Goutte-d'Acide), non dénommés sur nos plans. Les rues des villages portent des noms anglais qu'elles pourraient bien garder par la suite: "Oxford street", "King Edward street", "Sydney street".

Voilà le soldat anglais dans nos villages. D'abord il y a étonné, ne fût-ce que par l'extrême souci qu'il a de son corps, à la manière antique, se lavant à grandes eaux, en plein air, sans décorum, mais sans honte, bel animal qui ne supporte pas sur lui les poussières et les saletés. Il s'y est fait ensuite aimer, et de jour en jour davantage, pour son naturel, sa courtoisie, son rire d'enfant, — "Dike a-t-il toujours son rire d'enfant?" me demandait Chalmers-Lecours, — sa complaisance, son désir d'être utile (generally useful), — à ses hôtes dans les menus soins du ménage, aux cultivateurs, dès qu'il a le loisir de les aider dans les travaux des champs; et, encore, pour son admiration, son intense admiration, de la France, de tout ce qui est français, la chaumière, le pré, le petit jardin fleuri, la rivière babillarde. Il ne nous a pas toujours aimés. C'est une raison de plus. Il nous a jugés sur nos comédiages, notre perpétuelle diffamation de nous-mêmes. Et il nous découvre. Quoi! de si braves gens, de si bonnes familles, la France! Ils connaissent notre vaillance, qu'ils avaient éprouvée. Ils ne connaissent pas (beaucoup plus que nous-mêmes notre solidité. Après deux ans de guerre commune, ils s'en étonnent encore.

Tous les combats que les Anglais ont livrés à nos côtés, de la Somme à la Marne, et de l'Yser à la Somme, abondent en actions magnifiques. Il y a d'aussi beaux soldats; Bugeaud, déjà dit qu'il n'y en avait pas de plus beaux. Et les jeunes armées de Kitchener valent "la méprisable petite armée". Ils auraient le droit de ne pas être modestes: ils le sont sans affectation avec une grâce parfaite. Mais ils ne tarissent point sur nos armées. Du grand chef au "tommy", il les faut entendre prononcer le nom de Verdun. C'est un monde d'héroïques merveilles qui s'évoque devant eux. "Vous avez été à Verdun. Parlez-nous de Verdun". Le calme "Djofre" est un peu à eux, une manière de Wellington, d'"Iron Duke". Nous n'aurons jamais d'imité plus solide, plus franche, plus digne d'être précieusement gardée.

Sortis d'Amiens, charmante en kaki par la route de Bapaume. La route est grouillante de convois, d'intervallables convois, de centaines de "lorries" (camions automobiles) aussi loin que la vue peut porter, de troupes en marche, allant aux tranchées et à la bataille ininterrompue, en revenant, d'escadrons en promenade. Chevaux reusants, tondus de près, tenus avec les mêmes soins raffinés qu'en pleine paix, aussi irréprochables qu'à Hyde-Park, où dans les belles campagnes anglaises. Toute cette splendide cavalerie saurait qu'elle doit donner demain dans une charge à la Balaclava contre les plus puissantes infanteries d'Allemagne: les chevaux, amoureux d'être étreints, n'en seraient pas moins conduits aujourd'hui à leur promenade hygiénique.

Je crois bien qu'une pareille densité de convois, de parcs, ne s'est jamais vue — même sur "la voie sacrée" de Bar-le-Duc à Verdun, aux plus grands jours de la grande bataille, — et, qu'un fleuve plus abondant n'a jamais roulé à l'arrière des armées. Un ordre irréprochable, mais sans rien de contraignant, exactement le contraire de l'ordre allemand, un ordre consenti et que l'on sent libre. Des soldats qui ne sont pas des machines; on voit au travers l'homme, le libre citoyen anglais. Si active qu'il ait été leur instruction, elle a été rapide; le "drill" continue pendant les repos, dans les camps, alternant avec les jeux classiques. Le ballon de "football" fait partie de l'équipement. L'autre jour, à l'attaque d'une tranchée allemande, qui était tenue par un bataillon de la garde, le bataillon de tête du "5e East Surrey" est allé à l'assaut en dribblant son ballon. Ramassé dans la tranchée conquise, aujourd'hui placé au dépôt, dans la salle d'honneur du régiment, sur lui le regard des autres. Il agit pour les autres. L'Anglais agit pour les autres. Il est fidèlement, et irréductiblement tenace, comme il est méticuleusement propre, pour lui-même, pour sa propre satisfaction.

Les "Standing orders" arrêtaient, avec raison tous les appareils photographiques à la zone des armées. Quelques tableaux rapporteraient un peintre de ces campements, emplissant les vallées, grimpant aux coteaux, bariolés, débordant d'une activité intense, bruyant du hennissement des chevaux, au roulement des voitures, étalant à perte de vue ces belles tentes, si aérées, si saines, aux toiles d'un vert passé ou d'un orange sombre, telles les voiles des pêcheurs de la lagune! (Je transcris mes notes, sans souci de composer un discours, comme je les ai prises.) On ne louera jamais assez l'intendance anglaise, et les services de santé anglais, d'avoir tenu bon à l'emploi fréquent des tentes. C'est la plus saine de toutes les demeures de l'homme, fraîche naturellement en été, aisément chaude en hiver, où l'air, toujours renouvelé, n'a pas le temps de se charger de microbes et d'odeurs rances ou fétides. La plus ancienne demeure de l'homme au sortir de la caverne, mais il y a des révolutions qui consistent à revenir au passé. Voir Desgenettes, voir Larrey. Mais ceux de nos réactionnaires, qui se croient radicaux ont d'autres manuels.

Il a été observé déjà et, même, par cette sorte de gens qui ne sont pas accoutumés à remonter des effets aux causes, que ce qui frappe d'abord dans la troupe anglaise, c'est la santé de ces grands corps souples, rompus à tous les exercices aux muscles résistants, au regard limpide, corps qui appartiennent à des commerçants ou à des intellectuels, à des ouvriers de manufactures ou d'usines ou à des commis, mais qui ne sont dans leur véritable atmosphère qu'à l'air libre de la nature qu'ils aspirent par tous leurs pores. C'est ainsi que la guerre bouscule et rompt plus nos existences que les leurs, et, chez eux-mêmes, celles des Anglais, qui sont seulement des gens de sport, plus que celles des Ecossais, restés si proches des anciens clans, vivant de la chasse et de la pêche, dont ils n'ont pas conservé que le "kilt" livrant leurs jambes nues aux morsures des intempéries et aux ronces; et, encore, celles des Ecossais plus que celles des Australiens, plus voisins de la nature à peine débroussaillée, découpés comme des statues, des jeunes hommes de Phidias qui auraient été bronzés par le soleil et dont la coiffure légère, qu'ils se refusent, parfois jusque sous les bombardements, à quitter pour le casque protecteur, évoque l'antique pétahe. A voir passer l'un de ces régiments, on a le sentiment, à la fois joyeux et douloureux, d'un puissant fleuve de vie qui coule.

Apparemment qu'ils ne se rendent pas tous le même compte exact des causes et des buts de la guerre, mais l'immense Empire, dont les liens se relâchaient est devenu une personne morale, qui survivra de tout temps à la bataille, — voilà encore l'une des œuvres inconscientes de l'empereur allemand, — et qu'au sein d'une même haine furieuse des Huns, Carls ne les appellent que les Huns, et, comme à un aviateur qui me racontait son dernier exploit, je demandais vers quelle direction il avait forcé à la fuite un oiseau allemand, il répondit tout naturellement que c'était "to Hundland", entendant par là les tranchées encore invaincues de Martinpuich et de Fleury.

(Le Figaro) POLYBE.

LES SOLDATS FRANÇAIS

"Poilus" ou "Bonshommes" ?

Quand un officier parle de ses soldats, il ne dit jamais: mes poilus. Il dit: mes bonshommes. Le terme "poilu", pour désigner les héros qui sont en train de sauver la France et de maintenir le droit et la liberté dans le monde, est une expression de l'arrière. Elle a eu une exceptionnelle fortune. Mais vous n'empêchez pas un colonel de dire, avec une expression de tendresse: mes bonshommes, en énumérant les exploits de ses braves. Je crois même qu'il enlève l'a de bons et prononce mes "bonshommes". Bonshommes ou bonshommes, ce sont ses enfants et les défenseurs de la patrie.

On leur a prêté beaucoup d'idées, depuis quelque temps, aux bonshommes, et qui n'étaient pas toujours les leurs. La démagogie s'est emparée d'eux. On a essayé, dans ce tout admirable qu'est l'armée, bloc formidable et invincible, dans lequel il n'y a pas une pensée qui ne soit pour la lutte et pour la victoire, de créer des discordances. On a dit: "Ils ne voudront pas aller plus loin que tels avantages", et particulièrement: "Ils n'accepteront pas qu'on fasse des annexions." Quand les Teutons auront été chassés hors de France, ils seront satisfaits et voudront cesser de combattre, parce que les représailles ne sont pas leur fait, ni les conquêtes.

Voilà des affirmations bien hardies et des assertions bien dangereuses. Quoi! Ces paysans à qui l'ennemi a brûlé leurs villages, volé leurs bestiaux, dévoré leurs provisions, vidé leurs granges, seront las de frapper sur les barbares qui les auront réduits à la misère! Et il y a des gens bien informés à qui cela a été dit, qui le savent et le proclament. Ces citoyens, dont les villes ont été bombardées rageusement, pour le plaisir de détruire, à qui on a pris leurs femmes et leurs enfants pour les emmener en

captivité, troupeau misérable de femmes, d'enfants et d'aïeules arrachés à leurs foyers et séparés mécaniquement les uns des autres. Tous ces bonshommes en armes, sous leurs drapeaux, à qui la bataille et la victoire ont fait une même âme, s'arrêteraient en plein élan, au moment de faire payer la rançon de toutes les horreurs commises par l'ennemi? A qui espère-t-on faire croire une pareille imposture? Et quels sont les lâches qui voudraient en faire une réalité?

Il y a eu mieux encore. Certains ont dit: "Nos socialistes n'ont pas oublié leurs programmes d'antan. Ils conservent toujours, au fond de leur pensée, les espérances d'accord international. Les éclatantes affirmations du pangermanisme faites par la social-démocratie ne leur ont pas ouvert les yeux. Ils continuent à rêver d'internationalisme, saignants encore des déceptions que leur ont infligées leurs frères d'Allemagne". Quand on parle ainsi des socialistes français, on les calomnie. Ceux de l'arrière, les trainards de la guerre, qui ne s'occupent que de politique, pendant que tout ce qui a des bras en France et un cœur d'homme porte une arme, peuvent avoir de ces préoccupations. Tant pis pour eux! Mais ceux de Verdun, ceux de Picardie, les bonshommes de Thiaumont et de Biaches, ne s'occupent pas de la lutte de classes ni de l'avenir du prolétariat. Ils savent que leur avenir n'est pas dans la fraternité allemande, mais dans la reconnaissance française, et que ceux, nobles, cléricaux, bourgeois, commerçants, artistes, qui auront pendant deux ans couché sur la même paille, dans les mêmes tranchées, avec leurs camarades, ouvriers de l'usine ou de la ferme, ne l'oublieront pas à l'heure des récompenses. Car il sera juste qu'après la victoire tous ces braves qui n'ayant que leur vie à donner, en auront fait si largement l'offrande à la patrie, soient payés de leur dévouement et de leur héroïsme. On ne les laissera pas retourner, les mains vides, dans leurs petits pays, oubliés presque depuis si longtemps qu'ils en sont partis, dans leurs ateliers où les outils et les machines seront devenus étrangers à leurs doigts. Toute une organisation nouvelle sera à étudier, pour remettre en équilibre la société bouleversée. Malheur à ceux qui, pour arriver à une réforme bienfaisante, iraient demander le concours de l'étranger et adresseraient des sollicitations fraternelles aux bourgeois de leur pays! En ce moment, prêcher la sympathie à l'égard des déportés de Roubaix et de Lille, c'est trahir la France, c'est désertier à l'intérieur. Et pour de telles fautes, il devrait y avoir des conseils de guerre. C'est à coup sûr insulter cruellement les héros de l'avant en les supposant capables de se rallier à ces abominables doctrines de l'arrière.

Admirables bonshommes, qui marchez toujours du même pas jusqu'à la victoire finale, vous battant avec le même cœur, depuis la bataille de la Marne, l'Aisne, l'Yser, et qui réalisez de ténacité et d'ardeur avec vos camarades de Russie, pour vous il ne saurait exister de demi-revanche. Vous l'aurez éclatante, complète, productive et aussi large qu'il l'a faudra pour assurer, dans l'avenir, la sécurité de la France. Les Allemands le savent bien, qui commencent à essayer de fonder des divisions parmi vous. Mais e, astant fermes dans le devoir patriotique, vous vainquez deux fois l'ennemi abhorré. Vous le réduirez à la merci par la guerre, et vous préparerez, par la lutte sans trêve et poussée à outrance, la sécurité du travail et les douceurs de la paix.

Georges OHNET. (Le Gaulois)

CHRONIQUE

Crise stomacale

C'est toujours avec cette extrême prudence et ce grand souci de la vérité, déjà signée il y a quelques mois que l'on essaie en France de se faire une idée juste de la crise psychologique, de toute évidence secoue l'Allemagne, l'âme... et le corps. Car la gêne certaine d'alimentation qui étreint les empires du centre est pour beaucoup dans l'état moral qui s'y manifeste. Le blocus anglais atteint ainsi son but essentiel. Je ne pense pas que les hommes pratiques qui dirigent les opérations britanniques aient jamais prétendu réduire complètement par la faim la population des territoires aussi vastes qui, nécessairement, possèdent un minimum de ressources sur place. Mais ils ont visé à semer dans cette population la disette et le découragement. Ils commencent à réussir et le résultat n'est pas mince, puisqu'il est admis que, plus que tout autre conflit antérieur, le moral de l'arrière est un des éléments essentiels de la victoire. Celle-ci, les Alliés ne la gagneront pas sur les champs de bataille, à la pointe des baïonnettes, ils le savent. Mais il faut le dire et le répéter. Cependant, les émeutes que la rareté des denrées fait éclater un peu partout dans l'Empire et qu'on peut admettre, puisque les Allemands eux-mêmes les avouent, sont loin d'être négligeables pour le résultat final. Les lettres que l'on recueille sur les prisonniers allemands, les récits des voyageurs qui reviennent d'Allemagne et qui tous concordent, attestent que ces petits bouts de papier qu'on appelle des cartes de pain, de viande, de graine, ont plus fait que toutes les considérations politiques, philosophiques, pour enterrer le rêve fou du pangermanisme. — Est-ce à dire qu'on peut espérer la fin de la guerre du jeu de la politique intérieure de l'Allemagne? En aucune façon. Le libéralisme ne s'improvise pas. Dans une société fondée sur la discipline, sur une sorte de fonctionnarisme qui a imprégné jusqu'aux relations de famille, une crise psycho-

Cartes professionnelles

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. RIVION & MARIGNY, 364 rue Université, Montréal.

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION COAL COMPANY
SPRINGHILL
BUREAU CENTRAL des VENTES
112 rue Saint-Jacques, Montréal

AVOCATS

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS, ETC.

No 97 RUE ST-JACQUES

Édifice de la Banque d'Hochelaga

Victor Geoffrion, C.R.

Aimé Geoffrion, C.R.

Victor Cusson, C.R.

Phone Main 10

Fits-U-Eyes

VOS YEUX DEMANDENT UNE ATTENTION SPECIALE

Consultez-moi

TEL. MAIN 686

J. A. LANGLOIS

OPTICIEN ET OPTOMETRISTE

de la Province de Québec et de l'Etat de New-York

Examen Scientifique de la vue avec Instruments Modernes

58 Rue St-Jacques, Montréal

En face de "La Presse"

LES MALADIES DES VOIES URINAIRES

même les plus chroniques sont guéries par les traitements de la

CLINIQUE MEDICALE

WINFREY

281 rue Beaudry, près

Sainte-Catherine

Traités des plus célèbres spécialistes

CONSULTATIONS GRATUITES

HOMMES 11-12 a.m.

FEMMES 3-4 p.m.

8-9 p.m.

Consultations par correspondance et à domicile. (Tel. Est 643)

86 a.

logique du genre de celle à laquelle nous assistons, ne peut être que superficielle; elle ne comporte pas de sanctions dans son développement propre, elle n'a de valeur que dans ses rapports avec la résistance du pays. Qu'on lise les plaidoyers les plus violents écrits par des Allemands contre la politique allemande qu'on suive avec attention les discours et les gestes de l'opposition politique, on y découvrira une attaque d'espèce et non de nature, un respect de l'ordre établi et sous la critique des circonstances, une acceptation de régime. — Les pangermanistes le savent bien; la noblesse prussienne, les agrariens, les industriels ne craignent pas, en pleine crise, d'affirmer encore une fois, bien haut, un programme qui s'est à peine assagi et de mener à fond, au nom de ce programme, campagne contre le chancelier. Le feraient-ils, s'ils ne sentaient encore bien en main la nation allemande, s'ils avaient le sentiment de risquer leur popularité ni de se mettre sur les épaules le poids d'une trop lourde responsabilité? Et les paroles impériales prononcées sur le front de la Somme n'indiquent-elles pas un changement de ton si parti nécessaire. La vérité dévoilée sur le prétendu bombardement de Nuremberg par des avions français, qui a été le prétexte nécessaire de la déclaration de guerre, n'a pas secoué l'Allemagne d'un frisson de colère ou de reproche. L'incident a passé presque inaperçu. Personne encore en Allemagne, quand on y parle de la Angleterre qui, par son blocus, attaque aux femmes et aux enfants allemands, ne songe même aux femmes et aux enfants massacrés par les sous-marins impériaux ou par les bombes des Zeppelins. On y a toujours ce sentiment prodigieux que l'Allemagne a le droit de faire aux autres ce qu'elle ne veut pas qu'on fasse à elle-même. — Pour avoir le courage de reconnaître que de la force la victoire finale, il faut voir les choses comme elles sont: il n'a pas pénétré encore dans l'âme allemande la moindre notion de cette indépendance supérieure ni le moindre rayon de cette justice suprême sans laquelle il n'y a pas de libération possible. L'Allemagne subit actuellement une crise de l'estomac, non du cœur.

P. C.

BEAUCOUP SOUFFRENT DE CONSTIPATION

Rien ne

L'ENQUETE DE LA RUE DROLET

(suite de la dernière page)

dés que le juge le dira. Deux témoins doivent être encore entendus: MM. Alphonse Cérat et M. Comte. Mais la preuve semble établie en ce qui les concerne.

M. HEBERT A RENDU UN GRAND SERVICE A LA COMMISSION D'ENQUETE.

Quant à M. Hébert, continue Me Laflamme, il a rendu un grand service, dès le début. S'il n'avait pas été examiné aujourd'hui, il y a bien des choses que nous savons que nous ignorions encore. Il a été corrobore et contredit en partie, mais si Votre Seigneurie juge à propos que sa déposition soit complète, je suis prêt à terminer l'enquête.

M. Hébert supplie alors le juge, "au nom de la justice, de le laisser parler, que son témoignage n'est pas complet."

Me Laflamme opine en ce sens et ajoute qu'au début de l'enquête, M. le commissaire Villeneuve lui a offert de mettre à sa disposition un détective secret ce qu'il a refusé.

"Le peu de choses que nous avons découvert, c'est M. Rou, Langlois qui nous les a fait découvrir. C'est grâce au témoignage de M. Hébert que nous savons ce que nous savons aujourd'hui. Il est juste qu'il continue."

MAILLET VOULAIT LE FAIRE CHANTER

M. Hébert déclare alors que M. Vaillant, du Devco, a été témoin que Gaston voulait le faire chanter "dans les grands prix".

LE MAIRE Y ETAIT

"Quant au maire qui a déclaré qu'il ne me croyait pas sous serment, voici: Il a dit qu'il n'était pas chez M. Perron lors de la préparation du projet de tramway. C'est vrai pour Beaconsfield; mais il était chez M. Perron, à sa résidence de l'avenue des Pins, où le projet a été préparé et dicté à Mlle Clément, dactylographe."

LE SERMENT DES TROIS

M. Hébert en vient ensuite au fameux serment de "marcher ensemble". Il soutient que son existence, et explique que loin d'avoir eu pour but d'assomenter des pompiers ou des constables, comme le maire l'a prétendu, la Bible de M. Crépeau était bien pour prêter serment avant la première séance du bureau des commissaires. Ce n'est qu'au mois de juin, soit 2 mois après, que les constables furent assermentés, tandis que les élections eurent lieu au mois d'avril. De plus, M. Crépeau a déclaré que le maire avait requis sa bible dans les quelques jours qui ont suivi l'élection.

LES AUTOBUS

"Relativement à M. McDonald et aux autobus, le témoin déclare: "Si j'avais voté pour l'autobus, comme je serais heureux, car je passerais pour un honnête homme, alors que, toutefois, je serais au fond le plus vil coquin de la ville."

LE MAIRE MARTIN AVAIT UN PORTRAIT A L'HUILE

M. Hébert dit ensuite qu'il n'était pas le seul à avoir un portrait à l'huile. Le maire et lui sont allés tous deux chez M. Larose, et le maire

ne cessait de demander: "Quand donc me le présenterez-vous ce portrait?"

Il ressort des déclarations de M. Hébert à ce propos, que ce portrait, joint à une bourse de \$5,000, devait avoir une certaine influence sur l'attitude du maire sur le projet Drolet.

LES MENACES POUR EMPECHER LA VERITE

M. Hébert, sur demande de Me Laflamme, se déclare prêt à révéler les noms de ceux qui lui ont fait des menaces pour l'empêcher de dire la vérité.

Ce sont MM. Tancredi Marsil, Raoul Grothe, J. A. Chevrier et René Chenevert.

Le témoin rapporte la teneur des paroles qui ont été dites par chacun d'eux et se refuse à révéler l'identité de tous les témoins, favorisant la vérité et exprimant sa reconnaissance à la cour de lui avoir fourni l'occasion ainsi que de la protection qu'elle lui a accordée.

M. le Commissaire VILLENEUVE

M. le commissaire Villeneuve ayant demandé à la Cour permission de répondre à certaines insinuations malveillantes du maire Martin à son égard, la Cour accède à sa demande.

"M. Martin m'a reproché, dit-il, de ne l'avoir pas mis au courant de la transaction avant le paiement sous serment que j'étais intervenu, par la succession Villeneuve, dans la vente de la propriété à la ville. La succession Villeneuve avait en effet sur la propriété une hypothèque de \$12,000. Mais cette hypothèque était garantie suffisamment par la propriété elle-même, qu'elle soit vendue à la ville ou à d'autres."

M. VILLENEUVE A RACHETE SA PROMESSE.

Me Laflamme. — N'est-il pas vrai, M. Villeneuve, que c'est vous et vous seul qui, durant les dernières élections, avez promis au peuple que si vous étiez élu, vous demanderiez une enquête sur l'affaire de la rue Drolet?

Parfaitement.

— C'est vous et vous seul qui vous êtes battu, au bureau des Commissaires et au Conseil de Ville, pour obtenir cette enquête?

Parfaitement.

Et M. Laflamme se dit satisfait, en tous points, de la façon dont les choses se sont passées et dont M. Villeneuve a tenu à racheter sa parole.

LE MAIRE INCROYABLE SOUS SERMENT.

Le Commissaire des Finances, avant de quitter la boîte déclare qu'il répondra à la question que Me Germain a refusé de poser à M. Hébert, concernant la crédibilité du maire Martin sous serment. Il ne craint pas d'affirmer que le maire Médéric Martin n'est d'aucune façon croyable sous la foi de son serment.

Et la Cour s'ajourne à mardi, le 19 septembre, à 10 heures du matin, pour l'audition des plaidoiries.

Si Sa Seigneurie le juge Panneton et Mes Laflamme, Germain et Gagné nous le permettent, nous les félicitons sincèrement de l'habileté et de l'esprit de civisme qu'ils ont déployés dans la conduite de l'enquête qui s'est terminée hier. La vérité, difficile à trouver, semble avoir été mise à jour de façon satisfaisante.

AU CONSEIL IMPERIAL

DU COMMERCE A LONDRES

Les délégués du Board of Trade ont fait hier rapport de leur voyage. — On leur vote des remerciements.

Le conseil du Board of Trade a tenu son assemblée régulière hier après-midi avec le quorum suivant:

H. B. Walker, président; Zeph. Hébert, 1er vice-président; Anson McKim, 2ème vice-président; P. B. Gordon, trésorier; D. W. Bole, A. H. Dalrymple, A. R. Doble, J. S. N. Douglas, George Lyman, A. F. C. Ross, W. G. M. Shepherd, Geo. Sumner et Geo. F. Benson, ex-président.

Le sujet principal des délibérations a été fourni par le rapport que MM. A. R. Doble et C. Cambie ont soumis à titre de délégués du Board à la conférence du conseil impérial du commerce tenue à Londres en juin dernier. En reconnaissance des services rendus par ces messieurs dans l'accomplissement de leur mission, le conseil du Board of Trade leur a voté de chaleureux remerciements et l'on décide que leur rapport conjoint serait inclus dans le rapport annuel du conseil.

Voici en substance, le rapport de MM. Doble et Cambie:

Vos délégués, est-il dit, ont assisté à la conférence du "British Imperial Council of Commerce" tenue au Skinner's Hall, Doughty Street, à Londres, les 6, 7 et 8 juin derniers.

L'endroit choisi était superbement approprié à une réunion de ce genre et la plus parfaite harmonie de sentiments et d'opinions a marqué les délibérations qui ont eu lieu entre les délégués dont quelques-uns venaient des parties les plus éloignées de l'Empire. Ceci est du particulièrement au fait que quelques mois avant l'ouverture de la conférence on expédia aux différents organismes faisant partie du "British Imperial Council" le programme qu'on se proposait de discuter.

Il en résulta nombre de résolutions préparées à l'avance d'après les suggestions venues de divers quartiers. Ces résolutions furent complétées par des mémoires explicatifs soumis au cours de la conférence sous forme de brochures.

Certaines associations canadiennes avaient toutefois adopté cette procédure avec l'espoir apparent qu'il y aurait des discussions plus générales que celles qui eurent lieu. Cependant, comme on traita à fond les questions importantes qui intéressent de façon particulière les relations commerciales de l'Empire, questions que le Board of Trade et d'autres associations canadiennes ont discutées depuis nombre d'années, il ne s'en est suivi aucun désavantage et ce fut une économie de temps.

D'après la copie des résolutions adoptées, on peut constater qu'il n'existe qu'une très faible divergence d'opinions avec celles exprimées par le Board of Trade de Montréal dans le Mémoire qu'il a préparé pour

servir de guide à ses délégués.

La conférence s'est prononcée énergiquement en faveur d'une restriction efficace et permanente dirigée contre les étrangers et contre le commerce ennemi.

Cette attitude a reçu quelques jours plus tard une éclatante approbation à la conférence des Alliés tenue à Paris.

Sur le sujet de la naturalisation, nos représentants se sont vu forcés d'insister à la résolution adoptée.

Celle-ci exige 20 ans de résidence avant qu'un ennemi d'ancien puisse avoir droit à se faire naturaliser.

Dans l'opinion de nos délégués, ceci tendrait à former une population étrangère permanente qu'il deviendrait plus tard impossible d'assimiler.

Vos délégués ont pensé que ce fait irait à l'encontre des intérêts d'une jeune nation comme la nôtre et serait une source de difficultés dans l'application de plusieurs de nos lois actuelles à l'égard de gens qui furent induits à venir s'établir au Canada.

Les résolutions patriotiques adoptées à la conférence, dans les circonstances particulières où elle s'est tenue, méritent l'esprit qui l'anime. Les réunions ont été admirablement présidées par le Très Hon. Lord Desborough, K. C. V. O. Lord Desborough ainsi que les autres officiers du British Imperial Council of Commerce ont reçu les délégués à dîner durant les trois jours qu'a duré la conférence.

Le premier de ces dîners a revêtu un caractère tragique par l'annonce qu'on fit de la mort de Lord Kitchener et ce fut la cause de l'absence du Premier Asquith qui devait prononcer un discours. Le second jour, Lord Balfour fit une conférence et parla de la bataille livrée au large de la presqu'île de Jutland lors récente. Le troisième jour, l'hon. V. M. Hughes, premier ministre d'Australie et l'hon. G. E. Foster, ministre du Commerce dans le cabinet canadien, ont prononcé de vibrants et patriotiques discours.

Le rapport est signé de MM. A. H. Doble et C. Cambie.

Voici la liste des nouveaux membres admis:

Jas. Spelman — John S. Metcalf Co. Ltd.
Robt. McVicar — Galena Signal Oil Co.
W. J. Shortreed — H. J. Heinz Co.
L. A. Gareau — English & Scotch Woolen Co.
C. Royer — L'Air Liquide Society.
Norman E. Laberge — Laberge, Chevalier & Co.
Edouard Bernard — Dominion Corset Co.
Arthur D. Little — Arthur D. Little Ltd.

parlons des pertes "définitives", des hommes mis pour toujours hors de combat — n'ont pas été moindres, peut-être même supérieures. — Évaluons-les, pour rester dans les limites modérées, à la moitié seulement des effectifs mis sur pied. L'Allemagne posséderait encore un million à un million et demi d'hommes dans ses dépôts. Mais il ne peut être question de vider complètement ces dépôts. Il faut des troupes pour maintenir l'ordre à l'intérieur, garder les communications, assurer les multiples services de l'arrière. Et il faut aussi conserver, à tout hasard, la "vieille garde", pour le cas où le sort des armes ne répondrait pas aux espérances si longtemps caressées. — Alors, on comprendrait l'impuissance de l'Allemagne à faire le geste attendu par son allié. Elle ne pourrait plus, dorénavant, songer à autre chose qu'à sa propre sécurité. L'Autriche-Hongrie ne devrait plus compter pour son salut que sur ses seules forces. Et les Alliés qui, depuis deux ans, ont prévu cette heure, attendent avec patience l'inévitable usure de leurs adversaires, commencent enfin à récolter les fruits de leurs sanglantes semences, avec l'espoir que désormais aucun nouvel orage ne pourra plus anéantir la moisson promise à leur lent et tenace effort.

Colonel V. HERAULT.

nonce les auteurs de la guerre actuelle.

"Oh! c'est une terrible guerre; c'est une horrible guerre! En tout, elle est horrible! Il m'a été donné de me rencontrer avec un des généraux de l'armée française, un homme de haute expérience qui sait ce qu'est la guerre, et qui après avoir vu le carnage, l'horreur de celle-ci, m'a dit: "Vraiment, les hommes responsables de tout ceci pour l'âme de démon!"

Et ce cri partait du cœur d'un grand chef, prudent et sage, qui se bat et qui affirme: "Les hommes responsables de ceci!"

Tout le discours, j'allais dire le sermon, est ainsi coupé, sillonné d'images fulgurantes: "Longtemps le vantage a plané sur la Belgique, et puis il s'est abattu sur sa proie..."

Et enfin, le magnifique morceau qui fit passer un frisson sur l'auditoire: "Parfois, quand je lis les communiqués, je me sens perplexe; je vois des avancées ici, des retraites là, des victoires sur un point, des échecs sur un autre; mais, à travers tout cela, il me semble aussi percevoir la main de la justice graduellement, lentement, mais sûrement, étendant la victoire."

"Veuillez, comment est la nuit? "Il faut encore s'attendre, des cris de rage et d'angoisse déchirant encore l'air; mais l'aube dorée est proche. Et la vaillante jeunesse de Grande-Bretagne va revenir du champ de bataille de l'Europe où son héroïsme aura montré au monde que la Justice est le meilleur soutien de la valeur et où sa bravoure aura assuré le triomphe durable de la Justice."

Jusqu'aux extrémités du vaste champ religieux qu'est le monde anglo-saxon, cette parole retentit. Que d'âmes sont aux écoutes!

Cette guerre, en effet, devient de plus en plus une affaire de conscience pour l'humanité. Nous pouvons à peine en apercevoir les conséquences; mais il est permis de dire, dès à présent, qu'elle n'aura pas seulement des répercussions politiques, militaires, économiques, mais aussi des sujets morales et même religieuses.

Si l'on va au fond des choses, on remarque que l'action allemande sur le monde exerce depuis quarante ans une poussée uniquement matérialiste. Il n'est pas un intellectuel, un homme d'état qui ne le reconnaisse, qui ne le proclame chez eux, cette guerre est une guerre de nécessités matérielles, une guerre pour le ventre.

"Notre nombre croît sans cesse et nous voulons manger à notre faim," tel est le premier et le dernier mot de la politique allemande. Donner satisfaction à toutes les convoitises allemandes, voilà son objectif principal. Mais il y a une contre-partie à ce bourrage des appétits bas et des rapacités brutales sur le monde, c'est l'abaissement des âmes et des caractères, la lente déperdition du vieil idéal spirituel et chrétien.

N'est-ce pas l'empereur Guillaume qui a prononcé le fameux mot: "Les puissances des ténèbres rongent la moelle de mon peuple!" Voilà l'aveu. En quoi diffère-t-il de l'invective de Lloyd George: "...des âmes de démon?"

Dans la paix de Justice que ces terribles événements préparent, les "indivisibles" de la conscience universelle décideront.

Catholiques ou protestants, en Angleterre ou en Amérique, l'Allemagne même, comme partout ailleurs, ceux qui ont au cœur l'honneur du genre humain, s'uniront pour rompre avec l'effroyable doctrine qui invoque sans cesse le nom de Dieu pour excuser les pires attentats contre Dieu.

Je ne sais quelle union, quel apaisement des querelles antérieures se fera, mais je sais que la Justice sera.

"Le jour viendra où la nation qui tire son épée contre une autre sera mise au banc des filous comme un frère qui frappe son frère dans un mouvement de colère."

Et cet homme dans le même langage violent, image, haché et scandé, précisément comme des versets de l'Écriture sainte, élève la voix et de-

nonce les auteurs de la guerre actuelle.

"Oh! c'est une terrible guerre; c'est une horrible guerre! En tout, elle est horrible! Il m'a été donné de me rencontrer avec un des généraux de l'armée française, un homme de haute expérience qui sait ce qu'est la guerre, et qui après avoir vu le carnage, l'horreur de celle-ci, m'a dit: "Vraiment, les hommes responsables de tout ceci pour l'âme de démon!"

Et ce cri partait du cœur d'un grand chef, prudent et sage, qui se bat et qui affirme: "Les hommes responsables de ceci!"

Tout le discours, j'allais dire le sermon, est ainsi coupé, sillonné d'images fulgurantes: "Longtemps le vantage a plané sur la Belgique, et puis il s'est abattu sur sa proie..."

Et enfin, le magnifique morceau qui fit passer un frisson sur l'auditoire: "Parfois, quand je lis les communiqués, je me sens perplexe; je vois des avancées ici, des retraites là, des victoires sur un point, des échecs sur un autre; mais, à travers tout cela, il me semble aussi percevoir la main de la justice graduellement, lentement, mais sûrement, étendant la victoire."

"Veuillez, comment est la nuit? "Il faut encore s'attendre, des cris de rage et d'angoisse déchirant encore l'air; mais l'aube dorée est proche. Et la vaillante jeunesse de Grande-Bretagne va revenir du champ de bataille de l'Europe où son héroïsme aura montré au monde que la Justice est le meilleur soutien de la valeur et où sa bravoure aura assuré le triomphe durable de la Justice."

Jusqu'aux extrémités du vaste champ religieux qu'est le monde anglo-saxon, cette parole retentit. Que d'âmes sont aux écoutes!

Cette guerre, en effet, devient de plus en plus une affaire de conscience pour l'humanité. Nous pouvons à peine en apercevoir les conséquences; mais il est permis de dire, dès à présent, qu'elle n'aura pas seulement des répercussions politiques, militaires, économiques, mais aussi des sujets morales et même religieuses.

Si l'on va au fond des choses, on remarque que l'action allemande sur le monde exerce depuis quarante ans une poussée uniquement matérialiste. Il n'est pas un intellectuel, un homme d'état qui ne le reconnaisse, qui ne le proclame chez eux, cette guerre est une guerre de nécessités matérielles, une guerre pour le ventre.

"Notre nombre croît sans cesse et nous voulons manger à notre faim," tel est le premier et le dernier mot de la politique allemande. Donner satisfaction à toutes les convoitises allemandes, voilà son objectif principal. Mais il y a une contre-partie à ce bourrage des appétits bas et des rapacités brutales sur le monde, c'est l'abaissement des âmes et des caractères, la lente déperdition du vieil idéal spirituel et chrétien.

N'est-ce pas l'empereur Guillaume qui a prononcé le fameux mot: "Les puissances des ténèbres rongent la moelle de mon peuple!" Voilà l'aveu. En quoi diffère-t-il de l'invective de Lloyd George: "...des âmes de démon?"

Dans la paix de Justice que ces terribles événements préparent, les "indivisibles" de la conscience universelle décideront.

Catholiques ou protestants, en Angleterre ou en Amérique, l'Allemagne même, comme partout ailleurs, ceux qui ont au cœur l'honneur du genre humain, s'uniront pour rompre avec l'effroyable doctrine qui invoque sans cesse le nom de Dieu pour excuser les pires attentats contre Dieu.

Je ne sais quelle union, quel apaisement des querelles antérieures se fera, mais je sais que la Justice sera.

"Le jour viendra où la nation qui tire son épée contre une autre sera mise au banc des filous comme un frère qui frappe son frère dans un mouvement de colère."

Et cet homme dans le même langage violent, image, haché et scandé, précisément comme des versets de l'Écriture sainte, élève la voix et de-

Culture du Tabac Canadien Naturel ROSE QUESNEL



La plantation du Tabac Canadien.

Molson, le pionnier de la navigation à vapeur en Canada, ne s'émerveillerait pas plus à la vue d'un vapeur trans-océanique moderne que le planteur de tabac d'il y a cent ans à la vue des méthodes modernes employées aujourd'hui par le planteur intelligent dans certains districts de la province de Québec.

La sélection des graines, la préparation et la stérilisation du sol des couches-chaudes, le repiquage, les assolements sont autant d'opérations que le planteur intelligent doit surveiller avant même que le plant quitte la pépinière.

Dans le courant du mois de juin les plants sont transportés de la pépinière en pleine terre. On choisit de préférence les sujets forts, vigoureux, ayant six ou huit feuilles. Un transplantateur automatique, opéré par deux hommes, fait les trous dans chaque butte, y dépose délicatement le plant, presse la terre autour des racines et arrose les plants, plus vite et mieux que si ces opérations étaient faites à la main.

Le plant de tabac, planté dans un sol profond, onctueux, bien meuble et enrichi de cendres de bois dur et d'engrais chimiques, entreprend maintenant sa seconde période de croissance et de développement.

Tous les planteurs de la province de Québec ne suivent pas cette méthode de culture raisonnée, mais ceux qui la suivent sont amplement rémunérés pour leur travail, car nous achetons leur récolte à prime, et c'est ce tabac qui entre dans la fabrication du tabac

Rose QUESNEL Tabac à Fumer DOUX ET NATUREL

Le meilleur tabac à fumer naturel sur le marché, un tabac doux, agréable, possédant un arôme exquis, caractéristique et qui ne brûle pas la langue et n'assèche pas la gorge.



Essayez-en un paquet

5¢

Chez tous les marchands.

LE TABAC ROSE QUESNEL est fabriqué de tabac Canadien naturel de choix, scientifiquement cultivé, récolté, séché et ayant subi une maturation parfaite. Il est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "moullade."

The Rock City Tobacco Co. Limited

BARBIERS EN GREVE!

C'est votre Chance de faire l'essai d'un Rasoir-Sûreté AutoStrop

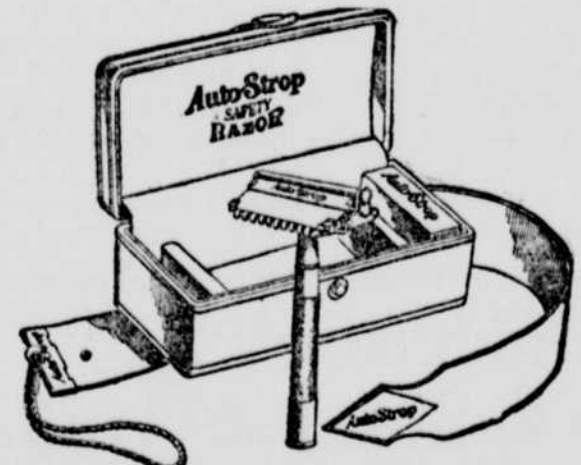
AutoStrop SAFETY RAZOR

Achetez-en un aujourd'hui et servez-vous-en tant que la grève durera, ou pour 30 jours. Si alors vous préférez recommencer vos voyages à la boutique du Barbier, vous pourrez rapporter le rasoir au marchand qui vous l'aura vendu et votre argent vous sera remis.

Ceux surtout qui ont l'habitude de se faire raser par le barbier apprécieront le rasoir Sûreté AutoStrop qui s'affile précisément de la même façon qu'un rasoir à main libre.

Le seul rasoir complet. S'affile, rase et se nettoie.

ACHETEZ LE VOTRE AUJOURD'HUI FAIT AU CANADA



THE CANADIAN AUTOSTROP SAFETY RAZOR CO. LIMITED, TRONTO.

puissance des Alliés, d'une manière beaucoup plus sensible aux masses que même des événements militaires, dont le théâtre est encore trop éloigné pour que les foules en discernent déjà la véritable portée.

LES SOUS-MARINS MARCHANDS

DIEU SEUL SAIT QUAND LE "BREMEN" ARRIVERA EN AMERIQUE.

Berlin, 13. — Des bruits qui ont cours à Brême disent qu'un autre sous-marin marchand quittera ce port pour les Etats-Unis à la fin de septembre.

D'après les renseignements fournis par Philippe Heineken, l'un des directeurs de la Compagnie océanique de navigation à laquelle appartient le "Deutschland", aucun des sous-marins qui doivent être construits sur le modèle du "Deutschland" n'est encore achevé.

Comme on lui demandait quand le "Bremen" arriverait en Amérique, M. Heineken a répondu: "Dieu seul le sait" et s'est refusé à en dire davantage.

A LA FETE DES SAC AU DOS

Dimanche dernier à la fête des "Sac au dos 1914", commémorant le 2e anniversaire de la Victoire de la Marne, le Consul Général de Belgique au Canada, ainsi que M. C. T. de Sola, s'étaient fait représenter par M. L. Lambert, secrétaire du Consulat.

NOTES DE GUERRE

Les réserves allemandes

Le gouvernement allemand vient de publier un état des pertes à fin juillet des armées de l'empire, marine et colonies non comprises. Ces pertes s'élèveraient à trois millions cent trente-cinq mille hommes, dont il y aurait lieu de déduire la totalité des blessés légèrement et une partie des autres blessés. Ces déductions faites, le total ne monterait pas à deux millions d'hommes.

On admet en général que l'Allemagne a mobilisé environ huit millions de soldats. Elle aurait ainsi perdu définitivement le quart de ses effectifs. Mais il lui resterait encore six millions d'hommes sous les armes.

D'après des données qu'on a tout lieu de croire exactes, l'armée allemande active comprend actuellement 172 divisions, dont 122 sur le front occidental et 50 en Russie. En estimant à 15,000 hommes l'effectif d'une division, on arrive à un total d'un peu plus de deux millions et demi, mettons même trois millions. Si donc l'état des pertes publié ces temps derniers était exact l'empire allemand disposerait encore de réserves égales aux effectifs de première ligne. Ceci semblerait difficile à admettre. D'une part l'offensive allemande sur le front franco-belge, en particulier aux abords de Verdun, paraît à bout de souffle. Si le haut commandement disposait de pareilles ressources, comment n'y ferait-il pas appel pour tenter de mener à chef sa principale entreprise de ces derniers mois, celle qui dans sa pensée et d'après ses propres déclarations, devait décider du sort de tout le camp? D'autre part, si l'Allemagne possède encore plusieurs millions de soldats inutilisés, pourquoi n'en distrairait-elle pas quelques centaines de mille au profit de l'Autriche-Hongrie qui, à en juger par les apparences, en aurait le plus urgent besoin? Ses défaites récentes tournent peu à peu à la déroute. En Galicie et dans les Carpates la guerre de mouvements a remplacé l'interminable lutte de tranchées. Les Cosaques sont rentrés en jeu. Ils ramassent les prisonniers par milliers; ils s'emparent des villes mal défendues de l'adversaire.

L'Allemagne regarde et laisse faire... — Non, pourtant, Berlin a envoyé "un" homme au secours de son allié aux abois. Le feld-marschal Hindenburg est un grand capitaine, dont nul ne conteste les talents militaires. Mais son génie suffirait-il à suppléer à l'infériorité numérique des armées autrichiennes? Et quelques divisions allemandes n'auraient-elles pas mieux fait l'affaire de l'état-major viennois?

Jusqu'ici l'Allemagne s'était largement dépensée pour ses amis; chaque fois que ceux-ci s'étaient trouvés en fâcheuse posture, elle était accourue; et de prestige de ses armes avait, en peu de temps, rétabli la situation.

Pour le compte de l'Autriche, elle avait reconquis la Galicie, mis hors de jeu la Serbie. Elle avait assuré aux Bulgares la possession des territoires convoités par eux. Pourquoi donc aujourd'hui se désintéresserait-elle de leur sort, alors que la situation apparaît extrêmement sévère et qu'elle ne peut se faire la moindre illusion sur les conséquences qu'aurait, pour elle-même, une défaite irrémédiable de ceux qui ont été leur cause, à la situation qui les pertes allemandes — nous

ne? — Il semble que la tâche la plus urgente devrait être d'éviter à tout prix cette dernière éventualité. Et cependant l'Allemagne n'a pas l'air de s'en émouvoir. Elle se borne à déplacer quelques troupes le long de l'immense ligne opposée au flot russe, dégainant par-ci, par-là quelques points réputés solides pour étayer ailleurs les endroits les plus menacés. — Serait-elle aujourd'hui incapable d'un effort plus sérieux? Les statistiques officielles laisseraient-elles à désirer au point de vue de l'exactitude? Ou bien, comme lors de la bataille du Jutland, des considérations militaires, et peut-être aussi politiques, s'opposeraient-elles à ce qu'on renseigne l'ennemi, et le pays lui-même, sur les pertes réelles subies, partant sur l'état réel des forces nationales? — Dans ce cas où chercher, sinon la vérité absolue, au moins une approximation de vérité qui cèderait un peu l'avenir? Tous les calculs de réserves tentés jusqu'ici ont été décevants par les événements, sur tout du fait de l'énorme quantité de blessés qui une fois guéris, sont rentrés dans les rangs. D'autres méthodes d'appréciation donneraient-elles de meilleurs résultats? — Mais où les trouver? Le problème est complexe; la multiplicité des inconnues le rend presque insoluble. Essayons seulement de mettre en lumière un ou deux points qui restent de l'état actuel de la bataille sur les différents fronts. — L'Autriche-Hongrie paraît décidément mal en point. Elle résiste avec peine aux assauts multiples des Italiens et des Russes. Elle appelle à son aide, non seulement son grand tuteur, mais encore ses vassaux, les Bulgares et les Turcs. Si elle en est réduite à puiser à ces sources étrangères, c'est apparemment que ses propres réserves ne sont pas loin d'être à sec. Et, cependant, de tous les belligérants, c'est bien elle qui a été la moins regardante quant à la qualité des recrues qu'elle y emmagasinait à pleines fournées. Des enfants de dix-sept ans aux vieillards de cinquante-cinq, aucun appoint ne lui a paru négligeable. On prétend même aujourd'hui, en désespoir de cause, elle songe à confier à des manchoirs le service de ses mitrailleuses. Les renseignements qu'on possède sur l'état des armées austro-hongroises sont moins précis que ceux relatifs aux effectifs allemands. Il semble cependant qu'on puisse tabler sur cent à cent-vingt cinq divisions, un million et demi à deux millions d'hommes, réparties à peu près également sur les deux fronts d'Italie et de Russie. Si les réserves étaient entièrement épuisées, ce serait là tout ce qui resterait des six à sept millions d'hommes qu'a mis sur pied la monarchie dualiste? Et l'Autriche-Hongrie aurait-elle les champs de bataille où dans les mains de ses adversaires les trois quarts de ses forces? — Allemagne, un quart; Autriche, trois quarts; la disproportion est de taille. Certes, les troupes de François-Joseph ont passé, à plus d'une reprise, par des périodes critiques, à commencer par la grande recrudescence de l'automne 1914. Elles ont laissé aux mains des Russes plus d'un million de prisonniers. Mais les Allemands eux-mêmes, de quels sacrifices n'ont-ils pas payé les succès remportés au début, les échecs essuyés dans la suite? Cherdilo, Ypres, Verdun, comme Lodz, Grodno et Bielsk-Litovsk, ont écrit leurs noms

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

M. Gagnon était veuf et viva avec son fils et ses deux filles.

Chaque capsule porte le nom  Sa métier des

L'enquête de la rue Drolet se termine avec des révélations sensationnelles et inattendues

M. E. N. HEBERT N'AVAIT PAS ENCORE FINI DE FAIRE DES DECLARATIONS STUPEFIANTES, ET HIER APRES-MIDI, IL A TERMINE SON TEMOIGNAGE EN CAUSANT UNE GRANDE EMOTION.

AVEC DES DOCUMENTS ET DES FAITS PRECIS, IL REFUTE LES DECLARATIONS DE PLUSIEURS TEMOINS QUI L'ONT CONTREDIT.

M. P. N. MENARD, ANCIEN ASSOCIE DE M. EDDIE LEPAGE, ASSURE QUE SA SIGNATURE A ETE FORGEE.

L'enquête sur l'affaire de la rue Drolet s'est terminée hier soir, à six heures, d'une façon sensationnelle et inattendue. Des révélations d'une gravité exceptionnelle sont venues s'ajouter à celles tombées de la bouche de l'ancien commissaire des finances, M. E. Napoléon Hébert, dès le début de l'enquête, et qui ont permis à la Cour, comme le faisait remarquer M. N. K. Laflamme, de procéder à la recherche de la vérité, autrement qu'à tâtons et en aveugle.

Un nombre considérable de témoins ont été interrogés au cours de l'enquête qui a duré près d'un mois, qui n'aurait pu l'être, du moins de façon aussi complète, si M. Hébert n'était venu, dès le commencement, donner aux avocats des parties en cause, les renseignements et les indices nécessaires sur la voie à suivre. La première déposition de M. Hébert a donc été le fil d'Ariane qui a conduit la commission d'enquête à travers la labyrinthe, parfois inextricable, de la transaction de la rue Drolet.

Contredit ou corroboré, dans une certaine mesure, par les témoins qui ont été examinés après lui, M. Hébert a cru de son devoir en même temps que de l'intérêt de la vérité, comme il l'a déclaré lui-même, de demander permission de la Cour de rectifier certaines erreurs, contredire, avec preuves à l'appui, certaines déclarations, qui étaient glissées dans les témoignages entendus, et même de faire de nouvelles révélations dont la gravité ne le cède en rien à celle des premières. Et cela, bien entendu, sous la foi du serment déjà prêté et tout en demeurant strictement dans les limites assignées à l'enquête.

La Cour accéda à cette demande, et M. Hébert, entré dans la boîte aux témoins vers 3.30 heures de l'après-midi, n'en sortit qu'à 5.30 heures.

La lumière projetée sur les faits de la cause par les dernières déclarations de l'ancien commissaire suffit amplement à "qualifier" nombre de témoins qui ont été interrogés.

La Cour ayant ensuite jugé à propos que rien d'essentiel ne pouvait être ajouté aux dépositions entendues jusqu'ici, a décidé de clore l'enquête dès hier soir, les avocats réservant toutefois le droit de faire entendre de nouveaux témoins s'ils le jugeaient nécessaire, avant l'audition des plaidoiries fixée à mardi matin, à 10 heures précises.

LA SEANCE D'HIER MATIN

Le premier témoin entendu au cours de la séance du matin a été M. René Chénervet. Il a passé plus d'une heure à la tribune pour raconter, en grand détail, ce qu'il avait déjà dit lors de sa première déposition.

Il déclara n'avoir jamais essayé de faire chanter M. Hébert avec le dessein de le faire chanter Charpentier. A M. Laflamme qui veut lui faire dire que la ville a payé \$153,806 de la rue Drolet, il répondit que la ville n'a rien payé de la rue Drolet, mais qu'il avait voulu simplement "bluffer". M. Gariépy déclare qu'il croit M. Chénervet capable de "bluffer" à ce point.

Avant M. Gariépy, plusieurs autres ont rendu témoignage, l'ex-échevin L. A. Lapointe, l'ex-échevin Larivière, M. L. N. Sénécal, secrétaire du bureau des commissaires, M. Gauthier, gérant de la banque Provinciale.

LA SEANCE D'HIER APRES-MIDI.

Outre M. P. N. Ménard qui a été appelé de nouveau à la boîte et M. Charles Laurendeau, avocat en chef de la ville, la majorité des échevins qui ont voté en faveur du projet Drolet, soit à la séance du Conseil tenue le 12 avril 1915, soit à celle du 28 mai de la même année, soit aux deux séances, ont été interrogés sur les motifs qui les ont fait agir. Tous ont juré qu'ils n'avaient eu en vue que l'intérêt de la ville et qu'ils n'ont été "approchés", dans le sens moderne du mot, par qui que ce soit, ni avant, ni pendant, ni après l'adoption du projet de façon définitive.

M. P. N. MENARD

Interrogé par M. Laflamme qui lui demande d'expliquer comment il se fait que son offre de vendre à la ville la propriété de la rue Drolet à \$2.50 du pied ait été changée en une offre à \$4.00 du pied et cela sans sa signature, M. P. N. Ménard l'ancien associé de M. Eddie Lepage, répondit qu'il n'en sait rien.

M. Laflamme — Vous vous rendez compte que cet incident comporte une gravité extraordinaire. Quelqu'un avait force votre nom.

Oui. C'est plus qu'ordinaire.

Le témoin ajoute que ce n'est que lorsque M. Hébert est venu déclarer à l'enquête qu'il avait eu pareil changement, qu'il l'a appris. Il nie que la signature apposée au bas de la lettre qui contient le changement soit la sienne.

Alors celui qui a forgé votre nom et qui a pris sur lui d'ajouter votre adresse, l'intelligence ne l'étouffait pas?

C'était beaucoup risquer de sa part.

Ne pouvez-vous nous donner des renseignements, d'indications qui pourraient nous mettre sur ses traces?

—Non. Aucuns.

—Vous saviez pourtant ces choses, M. Ménard, lorsque M. Chénervet et Lepage sont venus déposer à l'enquête?

Oui.

—Vous saviez, après le témoignage de M. Hébert que la chose comportait pour M. Chénervet une gravité exceptionnelle?

Oui.

—En avez-vous parlé, soit à Chénervet soit à Lepage, soit à d'autres?

—Non. D'abord, je ne parle pas à M. Lepage. Quant à Chénervet, que j'ai rencontré, je ne lui en ai pas parlé.

—Vous n'avez pas cru la chose assez importante?

—Non.

Le juge — N'avez-vous aucune idée de la date du changement?

Aucune.

M. Laflamme — Il a été produit ici, comme exhibit No. 88, votre lettre du 10 juin dans laquelle vous informez la ville que vous refusez l'offre qu'elle vous fait et lui demandez \$2.50 du pied. En avez-vous conservé une copie?

—Je dois en avoir conservé copie.

LE PARTAGE DES \$78,000 AVEC LEPAGE.

—Si vous ne parlez pas à M. Lepage, est-ce parce que vous vous êtes chicané avec lui?

C'est pour les raisons que je vous ai déjà dites. Je ne voulais pas que ma réputation souffre des rumeurs au sujet de l'affaire Drolet.

Mais vous n'avez pas d'intérêt à ne pas parler à M. Chénervet?

—Qui vous a empêché de lui parler du changement?

—Les mêmes raisons; je ne voulais pas me mêler de cette affaire.

M. Laflamme cite alors la déclaration de M. Lepage relativement à la demande que lui aurait faite Ménard de partager les \$78,000 par de mensurage d'hygiène, etc. c'était que vous l'avez fait pédaler pour l'achat d'un terrain devant servir à construire un garage, pendant que vous le trompiez indignement, en cherchant ailleurs. Qu'avez-vous à dire?

—Tout d'abord, dit M. Hébert, je dois déclarer que je suis heureux de revenir devant la Cour pour rétablir les faits.

Quant à M. Maillet il insistait auprès de moi pour faire acheter trois sites différents: l'un sur la rue Craig, un autre sur la rue Lagache et un autre sur la rue Papineau. Il était plein de sites, M. Maillet. M. Maillet voulait conduire les commissaires et notamment moi.

Et M. Hébert demande à ce sujet permission de produire une lettre établissant la véracité de ses dires et contenant une offre de terrain.

Après en avoir pris connaissance, le juge et les avocats refusent de la mettre au dossier comme n'ayant pas de rapport direct avec l'affaire Drolet.

LE COUP DE MAILLET.

M. Laflamme — M. Hébert est appelé ici pour contredire la déposition de M. Maillet, en ce sens qu'on n'a pas demandé à ce dernier pourquoi il pensait que M. Hébert était un menteur, etc., mais que c'est lui-même qui en a donné la raison en disant: Pendant que je pédalais, il m'a trompé.

M. Hébert — Contrairement à ce qu'a dit Maillet, je n'ai jamais été trompé par M. Hébert. M. Maillet n'a pas dit vrai.

Le témoin s'anime fort dans ses dénégations, et M. Laflamme trouve légitime qu'il agisse ainsi. "Deux témoins ont été seuls à rendre un témoignage agressif jusqu'ici: M. McDonald et Maillet. M. Hébert est justifiable de se défendre comme il le fait", déclare-t-il.

Quant à avoir mis Maillet à la porte de son bureau, M. Hébert produit un article du "Devoir" en date du 14 juin 1914 pour le prouver.

—Il y avait devant le bureau des commissaires, continue-t-il, pas moins de 300 offres de terrains. Maillet voulait en passer trois par sa part. Il venait sans cesse à mon bureau.

—Il lui a dit un jour que j'en avais plein les dos de lui et que je ne voulais plus le voir. Il m'a dit: "Tu vas voir ça, je vais l'arracher dans l'Assemblée". Je lui ai répondu: Va au diable et l'ai mis à la porte de mon bureau. Et cela, je suis en mesure de le prouver, car M. Louis Dupire, du "Devoir" a tout entendu et c'est lui qui a publié l'article dans le "Devoir" du lendemain, que je viens de produire.

M. Hébert déclare ensuite que Tancrède Marsil a voulu lui arracher \$1,500, qu'il a essayé à plusieurs reprises à lui faire signer des billets.

LE VRAI HYPOCRITE.

Quant à la contestation de mon élection, continue M. Hébert, voici ce qu'a écrit Maillet, lui le pur, qui prétend que je suis hypocrite, dans l'"Autorité" du 3 juin 1914.

Et le témoin lit à haute voix l'article en question où il est dit que ceux qui attaquaient le Commissaire Hébert n'étaient que des traîtres etc., qu'ils étaient connus et qu'ils seraient punis comme ils le méritaient.

—Et celui qui a écrit ça, c'est Gaston Maillet, celui même qui contestait mon élection. Et il vient jurer ensuite que je suis un menteur et qu'il n'a jamais été mon organisateur. Maillet a été mon organisateur, mon contestateur et mon persécuteur.

Comme on veut mettre fin au témoignage de M. Hébert, M. Laflamme, à la suggestion du juge de terminer la l'enquête, répond qu'il est prêt.

(A suivre à la page 5)

PADEREWSKI SERA A MONTREAL BIENTOT

LE PLUS CELEBRE DES PIANISTES JOUERA A L'ARENA.

M. Paderewski, le plus illustre des pianistes célèbres, donnera un récital à l'Arena, le jeudi soir 26 octobre prochain, c'est la bonne nouvelle que nous communiquait hier après-midi, M. Louis H. Bourdon, l'imprésario bien connu de Montréal. Chacun de nous a entendu déjà ce nom de Paderewski, comme étant celui du plus grand pianiste de notre temps.

Aucun artiste a eu la grande réputation qu'a en ce moment M. Paderewski; cet artiste a fait courir les plus grandes foules à ses concerts, et cela depuis un grand nombre d'années, il a été reçu et entendu par tous les rois et empereurs des vieux pays, et toujours avec un succès colossal.

Depuis le commencement de la guerre, M. Paderewski a constamment donné ses concerts au bénéfice de ses compatriotes, les Polonais Russes ramassant ainsi des sommes énormes pour le fonds de secours pour les Polonais, fonds de secours fondé par lui-même et Mme Paderewski. Cette noble femme a aussi beaucoup travaillé pour l'oeuvre fondée par son mari; après chaque concert donné par l'illustre artiste, Mme Paderewski vendait des poupées et des photographies de son mari, ce qui grossissait beaucoup les recettes du concert. La venue en notre ville de cet incomparable pianiste sera l'objet d'être de plusieurs réceptions officielles et banquets, car déjà plusieurs comités se sont formés pour l'organisation de ces fêtes artistiques, et nul doute d'après les brillantes perspectives de l'Arena sera comble jeudi, le 26 octobre, pour applaudir ce génie du piano.

LES ECHEVINS QUI ONT VOTE POUR LE PROJET.

A tour de rôle les échevins qui ont voté pour le projet ont été appelés. Tous ont déclaré qu'ils avaient voté en faveur du rapport des commissaires, soit à la séance du conseil du 12 avril 1915, soit à celle du 28 mai 1915, soit aux deux, uniquement dans l'intérêt de la ville. Ils ont juré n'avoir jamais été "approchés" dans le sens moderne du mot, ni avoir reçu d'argent ou de promesses, de qui que ce soit. Ils ont ajouté qu'ils se fiaient aux commissaires chargés d'étudier l'affaire et que la question de prix devait être réglée par eux.

Les échevins et ex-échevins qui ont comparu sont MM. le Dr Dubéau, Blumenthal, Bastien, St-Pierre, Lévesque, Geo. Vandelaar, Barbeau, Thérien, le Dr Denis, Lavergne et Rochon.

M. GAUTHIER

Le gérant de la succursale de la Banque Provinciale de la rue Rachel, appelé dans la boîte, produisit les bordereaux des divers dépôts faits par Chénervet, respectivement de \$1,500, \$500, \$500 et \$400 chacun, par chèques tirés sur la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal, succursale Ste-Catherine, et sur la Banque Provinciale. Le témoin ne peut dire qui a signé les chèques.

M. E. NAPOLEON HEBERT.

L'ancien commissaire des Finances est ensuite appelé.

Par M. Gagné:

—Vous avez pris connaissance du témoignage de M. Gaston Maillet?

Oui.

—Il a dit qu'une des raisons qui l'avaient déterminé à voter, qualifié de menteur, d'hypocrite, etc., c'était que vous l'avez fait pédaler pour l'achat d'un terrain devant servir à construire un garage, pendant que vous le trompiez indignement, en cherchant ailleurs. Qu'avez-vous à dire?

—Tout d'abord, dit M. Hébert, je dois déclarer que je suis heureux de revenir devant la Cour pour rétablir les faits.

LES ELECTIONS AU CLUB LETELLIER

Ce soir, 14 du courant, à la Salle Minto, coin Montcalm et Sainte-Catherine, le club Letellier terminera ses élections annuelles, remplissant les vacances qui existent.

Les membres voudront bien se rendre en grand nombre.

UN BREF DE SAISIE-ARRET EST ANNULE

Le juge Lafontaine a décidé hier d'un litige dans lequel se trouvaient intéressés la Compagnie Elder-Ebano Limitée vs W. A. Taylor entrepreneur de Port-Artair Ontario et Julien Toussaint & Co. Ltd.

La demande se avant fait émettre contre le défendeur Taylor un bref de saisie-arrest avant jugement, sur l'affidavit du président de la Compagnie qui alléguait que le défendeur était sur le point de quitter la province de Québec avec intention de frauder ses créanciers en général, et la demanderesse en particulier.

Le défendeur a contesté la saisie-arrest, niant les allégations contenues dans l'affidavit et déclarant que l'affidavit lui-même était insuffisant, irrégulier et illégal.

Le savant juge dans sa décision, considère que la saisie-arrest a été émise sur l'allégation positive contenue dans l'affidavit que le défendeur devait quitter la province avec intention de frauder, et non pas sur une allégation de croyance en un départ frauduleux. Le demandeur appuie ses allégations sur des faits. Il est jugé que la contestation du défendeur n'est bien fondée et qu'au lieu d'une saisie-arrest avant jugement on eût dû inscrire une demande de cessation de biens.

La requête du défendeur est, en conséquence maintenue et le bref de saisie-arrest avant jugement est annulé à toutes fins que de droit avec dépens.

DECES DE M. J. H. FILION

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Madame Emélie Béline, veuve de feu Joseph Hector Filion, autrefois avocat, et C.R., à Ste-Scholastique, P. Q. Madame Filion était en villégiature à Belœil lorsque, dimanche dernier, elle se sentit subitement indisposée; la maladie s'aggrava tellement que l'on dut transporter, hier après-midi, Madame Filion à l'Hôtel-Dieu, à Montréal pour y subir une opération. Et hier, à 2 heures p.m., malgré l'habileté des plus savants spécialistes de la science médicale, elle expira avec la résignation d'une vraie chrétienne, après de longues souffrances de l'Église.

Les restes mortels ont été transportés à sa résidence, 2459 rue Hutchison.

Madame Filion laisse pour déplorer sa perte trois filles et un fils: Madame E. Lacroix, Madame Bernadette, épouse du notaire Ed. Archambault, Mlle Laurence et M. Louis Filion, maître de poste de la station postale B. à Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant, en l'église Ste-Georges.

À la famille éplorée, nous offrons nos profondes sympathies.

LES RELATIONS ENTRE QUEBEC ET ONTARIO

EN REPONSE A UNE LETTRE DE M. LUDGER GRAVEL, PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, M. J. A. W. JOHNSON, DEPUTE DE WEST HASTINGS ASSURE M. GRAVEL DE SON DESIR DE VOIR LES RELATIONS DEVENIR PLUS ETROITES ENTRE CES DEUX PROVINCES.

M. W. I. GEAR DEMISSIONNE COMME CONSEILLER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET EST REMPLACÉ PAR M. J. A. RACINE.

La Chambre de Commerce réunie, hier après-midi, sous la présidence de M. Ludger Gravel, a enregistré la présence des membres suivants: MM. Ludger Gravel, président; Jos. Quintal, 2e vice-président; Rod. Bédard, secrétaire; J. O. Labrecque, C. H. Catell, Jos. Fortier, J. N. Cabana, Eug. Desmarais, Léon Gagné, Fr. J. H. Saucier, J. B. A. Laetot, L. N. Veilleux, Henri Viau, A. L. Ghyssens, J. Alfred Roy, L. H. Cornélius, Arm. Desrosiers, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Parmi les diverses correspondances dont on a donné lecture, quelques-unes ont attiré de façon particulière l'attention de la chambre à cause de l'intérêt et de l'importance qui s'y rattachent.

Ainsi, on a communiqué à la chambre une lettre adressée personnellement au président, M. Gravel, et signée du nom de M. J. A. W. Johnson, professeur au "Business College" de Belleville, Ontario, et député actuel de West Hastings aux Communes. Cette lettre, dans sa forme générale, assume le caractère d'une réponse à un appel précédemment lancé par M. Gravel, au nom de la Chambre de Commerce, ayant trait aux moyens qu'il conviendrait d'employer afin de promouvoir une entente plus étroite entre les deux provinces de Québec et de l'Ontario.

M. Johnson déclare qu'il a pris connaissance de cet appel avec un vif intérêt. Il est député de West Hastings depuis 1908, et ce fut lui qui, secondé, en février 1909, l'adresse produite en réponse au discours du trône. Il fit allusion alors à la nécessité d'une entente plus intime entre les deux provinces. Il rappelle que dans le seul collège de Belleville, où il professe, on inscrit chaque année une moyenne de 30 étudiants canadiens-français qui vont puiser leur instruction et qui s'efforcent de promouvoir à leur manière l'entente désirée. On mentionne parmi eux les deux fils de l'hon. M. Pérodeau, de Montréal.

Après la lecture de cette lettre, M. Gravel exprime le désir que celle-ci soit rendue publique afin de stimuler l'ardeur de ceux qui veulent améliorer nos relations avec nos voisins.

La Dominion Royal Commission annonce qu'elle doit tenir un congrès à Montréal, vers la fin d'octobre prochain, et elle demande, par l'entremise de son secrétaire, l'appui moral et pratique de la Chambre de Commerce ainsi que du Board of Trade pour l'aider à mener à bonne fin l'œuvre entreprise.

Cette œuvre couvre un domaine aussi varié qu'étendu puisqu'elle s'est donnée pour objet l'étude des grandes questions économiques intéressant l'avenir du Canada.

Le secrétaire a été autorisé à répondre que la lettre de la Dominion Royal Commission était prise en sérieuse considération.

On soumet ensuite une communication de M. W. I. Gear, dans laquelle celui-ci exprime son sincère regret de ne voir obligé d'abandonner ses fonctions de membre du conseil par suite de multiples occupations qui l'empêchent d'assister aux séances aussi souvent qu'il le voudrait. Il tient à honneur toutefois de continuer à faire partie de la chambre et de son comité des transports; on pourra, comme auparavant, s'adresser à lui si l'on juge que ses conseils puissent être utiles.

M. Jos. Quintal se fait l'interprète de la chambre pour exprimer ses regrets de la décision de M. Gear, et propose, vu les explications données que sa démission soit acceptée.

A propos des règlements de la chambre, M. J. H. Saucier soumet qu'il y a certains amendements à suggérer d'ici quelques semaines.

Sur proposition de M. Jos. Quintal, M. J. A. Racine a été nommé conseiller en remplacement de M. Gear, démissionnaire.

M. Paul Saucier parle ensuite de l'importance que la chimie industrielle devrait occuper dans l'industrie canadienne. Il note les merveilleux développements que les 19 industries se rattachant à cette science ont pris aux États-Unis en ces dernières années et le fait qu'elles y font vivre près de 10,000,000 d'ouvriers.

Il est proposé que les présidents des commissions de la chambre se réunissent en comité spécial pour mettre à l'étude le mémoire du ministre du Commerce relativement à la convention nationale du commerce et de l'industrie qui doit se tenir en octobre.

En réponse à M. Gravel, M. Catell informe la chambre que la grande objection à ce qu'il y ait une exposition à Montréal provient de la concurrence que se font les gens de l'est ou de l'ouest qui auraient à vendre des terrains appropriés aux fins qu'on leur destine. Il est pratiquement impossible d'en arriver à s'entendre et les choses en restent toujours là.

La question est renvoyée au comité de l'exposition et la chambre s'ajourne.

COMME AVANT 1896, LES CANADIENS SE VOIENT FORCÉS DE S'EXPATRIER

Des statistiques qui sont fort révélatrices. — A quoi attribuer cet exode de nos compatriotes?

L'hon. M. Marcell, dans la lettre qu'il publiait hier dans le "Montréal Herald", signale un fait bien digne d'attention. C'est la désertion du Canada par un grand nombre de ses habitants et c'est sur les statistiques officielles qu'il se base pour renseigner ses lecteurs.

Voici ce que dit l'hon. M. Marcell: "D'avril à juin 1916 il est entré au Canada pour s'y établir 4,317 citoyens non américains et 28,000 se sont en allés aux États-Unis durant la même période. Il y avait donc une balance contre nous de 24,683. Pour la période correspondante en 1915, les chiffres étaient contre nous de 16,336.

"Ces qui prouvent que les Canadiens n'émigrent pas aux États-Unis sont dans le tort. Le Canada n'a fait aucun progrès depuis que les États-Unit ont repris les rênes en 1911. Il a reculé. Il s'en retourne aux années terribles de 1896, quand le Canada perdait chaque année, sous nos yeux, des milliers de citoyens. C'est un résultat naturel du régime Tory."

Ces statistiques sont donc stupéfiantes, et c'est à chacun de nous de demander à quoi il faut attribuer cet exode de nos Canadiens, si ce n'est au régime égoïste qui dirige les destinées du Canada.

LE DR J. B. A. QUINTAL A ETE REINSTALLE

Le conseil de Maisonneuve s'est vu forcé de reprendre son ancien employé. — La séance d'hier après-midi a été orageuse.

La séance du conseil de Maisonneuve a été un tant soit peu orageuse hier après-midi, en assemblée publique, et elle a failli devenir plus orageuse encore en séance du comité; l'absence seule de l'ingénieur de la ville a empêché l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

Le conseil avait devant lui un ordre du jour très peu chargé, aussi a-t-on repris des questions renvoyées à ce jour, la séance dernière.

La discussion a débuté sur une demande de l'échevin Vigant, d'être élu à la place de l'échevin de la ville à empêcher l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

Le conseil avait devant lui un ordre du jour très peu chargé, aussi a-t-on repris des questions renvoyées à ce jour, la séance dernière.

La discussion a débuté sur une demande de l'échevin Vigant, d'être élu à la place de l'échevin de la ville à empêcher l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

COMME AVANT 1896, LES CANADIENS SE VOIENT FORCÉS DE S'EXPATRIER

Des statistiques qui sont fort révélatrices. — A quoi attribuer cet exode de nos compatriotes?

L'hon. M. Marcell, dans la lettre qu'il publiait hier dans le "Montréal Herald", signale un fait bien digne d'attention. C'est la désertion du Canada par un grand nombre de ses habitants et c'est sur les statistiques officielles qu'il se base pour renseigner ses lecteurs.

Voici ce que dit l'hon. M. Marcell: "D'avril à juin 1916 il est entré au Canada pour s'y établir 4,317 citoyens non américains et 28,000 se sont en allés aux États-Unis durant la même période. Il y avait donc une balance contre nous de 24,683. Pour la période correspondante en 1915, les chiffres étaient contre nous de 16,336.

"Ces qui prouvent que les Canadiens n'émigrent pas aux États-Unis sont dans le tort. Le Canada n'a fait aucun progrès depuis que les États-Unit ont repris les rênes en 1911. Il a reculé. Il s'en retourne aux années terribles de 1896, quand le Canada perdait chaque année, sous nos yeux, des milliers de citoyens. C'est un résultat naturel du régime Tory."

Ces statistiques sont donc stupéfiantes, et c'est à chacun de nous de demander à quoi il faut attribuer cet exode de nos Canadiens, si ce n'est au régime égoïste qui dirige les destinées du Canada.

LE DR J. B. A. QUINTAL A ETE REINSTALLE

Le conseil de Maisonneuve s'est vu forcé de reprendre son ancien employé. — La séance d'hier après-midi a été orageuse.

La séance du conseil de Maisonneuve a été un tant soit peu orageuse hier après-midi, en assemblée publique, et elle a failli devenir plus orageuse encore en séance du comité; l'absence seule de l'ingénieur de la ville a empêché l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

Le conseil avait devant lui un ordre du jour très peu chargé, aussi a-t-on repris des questions renvoyées à ce jour, la séance dernière.

La discussion a débuté sur une demande de l'échevin Vigant, d'être élu à la place de l'échevin de la ville à empêcher l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

COMME AVANT 1896, LES CANADIENS SE VOIENT FORCÉS DE S'EXPATRIER

Des statistiques qui sont fort révélatrices. — A quoi attribuer cet exode de nos compatriotes?

L'hon. M. Marcell, dans la lettre qu'il publiait hier dans le "Montréal Herald", signale un fait bien digne d'attention. C'est la désertion du Canada par un grand nombre de ses habitants et c'est sur les statistiques officielles qu'il se base pour renseigner ses lecteurs.

Voici ce que dit l'hon. M. Marcell: "D'avril à juin 1916 il est entré au Canada pour s'y établir 4,317 citoyens non américains et 28,000 se sont en allés aux États-Unis durant la même période. Il y avait donc une balance contre nous de 24,683. Pour la période correspondante en 1915, les chiffres étaient contre nous de 16,336.

"Ces qui prouvent que les Canadiens n'émigrent pas aux États-Unis sont dans le tort. Le Canada n'a fait aucun progrès depuis que les États-Unit ont repris les rênes en 1911. Il a reculé. Il s'en retourne aux années terribles de 1896, quand le Canada perdait chaque année, sous nos yeux, des milliers de citoyens. C'est un résultat naturel du régime Tory."

Ces statistiques sont donc stupéfiantes, et c'est à chacun de nous de demander à quoi il faut attribuer cet exode de nos Canadiens, si ce n'est au régime égoïste qui dirige les destinées du Canada.

LE DR J. B. A. QUINTAL A ETE REINSTALLE

Le conseil de Maisonneuve s'est vu forcé de reprendre son ancien employé. — La séance d'hier après-midi a été orageuse.

La séance du conseil de Maisonneuve a été un tant soit peu orageuse hier après-midi, en assemblée publique, et elle a failli devenir plus orageuse encore en séance du comité; l'absence seule de l'ingénieur de la ville a empêché l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

Le conseil avait devant lui un ordre du jour très peu chargé, aussi a-t-on repris des questions renvoyées à ce jour, la séance dernière.

La discussion a débuté sur une demande de l'échevin Vigant, d'être élu à la place de l'échevin de la ville à empêcher l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

COMME AVANT 1896, LES CANADIENS SE VOIENT FORCÉS DE S'EXPATRIER

Des statistiques qui sont fort révélatrices. — A quoi attribuer cet exode de nos compatriotes?

L'hon. M. Marcell, dans la lettre qu'il publiait hier dans le "Montréal Herald", signale un fait bien digne d'attention. C'est la désertion du Canada par un grand nombre de ses habitants et c'est sur les statistiques officielles qu'il se base pour renseigner ses lecteurs.

Voici ce que dit l'hon. M. Marcell: "D'avril à juin 1916 il est entré au Canada pour s'y établir 4,317 citoyens non américains et 28,000 se sont en allés aux États-Unis durant la même période. Il y avait donc une balance contre nous de 24,683. Pour la période correspondante en 1915, les chiffres étaient contre nous de 16,336.

"Ces qui prouvent que les Canadiens n'émigrent pas aux États-Unis sont dans le tort. Le Canada n'a fait aucun progrès depuis que les États-Unit ont repris les rênes en 1911. Il a reculé. Il s'en retourne aux années terribles de 1896, quand le Canada perdait chaque année, sous nos yeux, des milliers de citoyens. C'est un résultat naturel du régime Tory."

Ces statistiques sont donc stupéfiantes, et c'est à chacun de nous de demander à quoi il faut attribuer cet exode de nos Canadiens, si ce n'est au régime égoïste qui dirige les destinées du Canada.

LE DR J. B. A. QUINTAL A ETE REINSTALLE

Le conseil de Maisonneuve s'est vu forcé de reprendre son ancien employé. — La séance d'hier après-midi a été orageuse.

La séance du conseil de Maisonneuve a été un tant soit peu orageuse hier après-midi, en assemblée publique, et elle a failli devenir plus orageuse encore en séance du comité; l'absence seule de l'ingénieur de la ville a empêché l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

Le conseil avait devant lui un ordre du jour très peu chargé, aussi a-t-on repris des questions renvoyées à ce jour, la séance dernière.

La discussion a débuté sur une demande de l'échevin Vigant, d'être élu à la place de l'échevin de la ville à empêcher l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

COMME AVANT 1896, LES CANADIENS SE VOIENT FORCÉS DE S'EXPATRIER

Des statistiques qui sont fort révélatrices. — A quoi attribuer cet exode de nos compatriotes?

L'hon. M. Marcell, dans la lettre qu'il publiait hier dans le "Montréal Herald", signale un fait bien digne d'attention. C'est la désertion du Canada par un grand nombre de ses habitants et c'est sur les statistiques officielles qu'il se base pour renseigner ses lecteurs.

Voici ce que dit l'hon. M. Marcell: "D'avril à juin 1916 il est entré au Canada pour s'y établir 4,317 citoyens non américains et 28,000 se sont en allés aux États-Unis durant la même période. Il y avait donc une balance contre nous de 24,683. Pour la période correspondante en 1915, les chiffres étaient contre nous de 16,336.

"Ces qui prouvent que les Canadiens n'émigrent pas aux États-Unis sont dans le tort. Le Canada n'a fait aucun progrès depuis que les États-Unit ont repris les rênes en 1911. Il a reculé. Il s'en retourne aux années terribles de 1896, quand le Canada perdait chaque année, sous nos yeux, des milliers de citoyens. C'est un résultat naturel du régime Tory."

Ces statistiques sont donc stupéfiantes, et c'est à chacun de nous de demander à quoi il faut attribuer cet exode de nos Canadiens, si ce n'est au régime égoïste qui dirige les destinées du Canada.

LE DR J. B. A. QUINTAL A ETE REINSTALLE

Le conseil de Maisonneuve s'est vu forcé de reprendre son ancien employé. — La séance d'hier après-midi a été orageuse.

La séance du conseil de Maisonneuve a été un tant soit peu orageuse hier après-midi, en assemblée publique, et elle a failli devenir plus orageuse encore en séance du comité; l'absence seule de l'ingénieur de la ville a empêché l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

Le conseil avait devant lui un ordre du jour très peu chargé, aussi a-t-on repris des questions renvoyées à ce jour, la séance dernière.

La discussion a débuté sur une demande de l'échevin Vigant, d'être élu à la place de l'échevin de la ville à empêcher l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

COMME AVANT 1896, LES CANADIENS SE VOIENT FORCÉS DE S'EXPATRIER

Des statistiques qui sont fort révélatrices. — A quoi attribuer cet exode de nos compatriotes?

L'hon. M. Marcell, dans la lettre qu'il publiait hier dans le "Montréal Herald", signale un fait bien digne d'attention. C'est la désertion du Canada par un grand nombre de ses habitants et c'est sur les statistiques officielles qu'il se base pour renseigner ses lecteurs.

Voici ce que dit l'hon. M. Marcell: "D'avril à juin 1916 il est entré au Canada pour s'y établir 4,317 citoyens non américains et 28,000 se sont en allés aux États-Unis durant la même période. Il y avait donc une balance contre nous de 24,683. Pour la période correspondante en 1915, les chiffres étaient contre nous de 16,336.

"Ces qui prouvent que les Canadiens n'émigrent pas aux États-Unis sont dans le tort. Le Canada n'a fait aucun progrès depuis que les États-Unit ont repris les rênes en 1911. Il a reculé. Il s'en retourne aux années terribles de 1896, quand le Canada perdait chaque année, sous nos yeux, des milliers de citoyens. C'est un résultat naturel du régime Tory."

Ces statistiques sont donc stupéfiantes, et c'est à chacun de nous de demander à quoi il faut attribuer cet exode de nos Canadiens, si ce n'est au régime égoïste qui dirige les destinées du Canada.

LE DR J. B. A. QUINTAL A ETE REINSTALLE

Le conseil de Maisonneuve s'est vu forcé de reprendre son ancien employé. — La séance d'hier après-midi a été orageuse.

La séance du conseil de Maisonneuve a été un tant soit peu orageuse hier après-midi, en assemblée publique, et elle a failli devenir plus orageuse encore en séance du comité; l'absence seule de l'ingénieur de la ville a empêché l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

Le conseil avait devant lui un ordre du jour très peu chargé, aussi a-t-on repris des questions renvoyées à ce jour, la séance dernière.

La discussion a débuté sur une demande de l'échevin Vigant, d'être élu à la place de l'échevin de la ville à empêcher l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

COMME AVANT 1896, LES CANADIENS SE VOIENT FORCÉS DE S'EXPATRIER

Des statistiques qui sont fort révélatrices. — A quoi attribuer cet exode de nos compatriotes?

L'hon. M. Marcell, dans la lettre qu'il publiait hier dans le "Montréal Herald", signale un fait bien digne d'attention. C'est la désertion du Canada par un grand nombre de ses habitants et c'est sur les statistiques officielles qu'il se base pour renseigner ses lecteurs.

Voici ce que dit l'hon. M. Marcell: "D'avril à juin 1916 il est entré au Canada pour s'y établir 4,317 citoyens non américains et 28,000 se sont en allés aux États-Unis durant la même période. Il y avait donc une balance contre nous de 24,683. Pour la période correspondante en 1915, les chiffres étaient contre nous de 16,336.

"Ces qui prouvent que les Canadiens n'émigrent pas aux États-Unis sont dans le tort. Le Canada n'a fait aucun progrès depuis que les États-Unit ont repris les rênes en 1911. Il a reculé. Il s'en retourne aux années terribles de 1896, quand le Canada perdait chaque année, sous nos yeux, des milliers de citoyens. C'est un résultat naturel du régime Tory."

Ces statistiques sont donc stupéfiantes, et c'est à chacun de nous de demander à quoi il faut attribuer cet exode de nos Canadiens, si ce n'est au régime égoïste qui dirige les destinées du Canada.

LE DR J. B. A. QUINTAL A ETE REINSTALLE

Le conseil de Maisonneuve s'est vu forcé de reprendre son ancien employé. — La séance d'hier après-midi a été orageuse.

La séance du conseil de Maisonneuve a été un tant soit peu orageuse hier après-midi, en assemblée publique, et elle a failli devenir plus orageuse encore en séance du comité; l'absence seule de l'ingénieur de la ville a empêché l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

Le conseil avait devant lui un ordre du jour très peu chargé, aussi a-t-on repris des questions renvoyées à ce jour, la séance dernière.

La discussion a débuté sur une demande de l'échevin Vigant, d'être élu à la place de l'échevin de la ville à empêcher l'orage de se déchaîner, mais il paraît que ce n'est que partie remise.

VICHY CELESTINS

(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)

L'Eau Naturelle Alcaline du Monde!

Acide urique